

Mars 2015



CENTRE REGIONAL D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR L'AFRIQUE CENTRALE (AFC)



Rapport Annuel 2013-2014

Mars 2015

Centre Régional d'Assistance
Technique Pour l'Afrique Centrale
(AFRITAC Centre)

Le mot du Président du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre



Au cours de l'exercice 2013-2014, le Centre a fait de son mieux pour remplir sa mission de conseil, d'appui technique, et de formation ; et ceci grâce au soutien des Etats membres et des partenaires extérieurs.

Une grande partie des interventions du Centre a été orientée vers l'appui aux réformes des finances publiques, plus particulièrement la mobilisation des ressources publiques et la maîtrise des dépenses; cette orientation reflète la priorité accordée par nos plus Hautes Autorités à une meilleure gestion des finances de nos Etats.

En plus des activités réalisées au profit de chacun des Etats membres, le Centre a mené au cours de l'exercice d'autres activités de dimension régionale portant sur l'adoption des approches harmonisées, en matière de contrôle fiscal des activités extractives, de suivi des infractions douanières, et de l'utilisation des logiciels informatiques pour la production des comptes nationaux.

Le Centre a également coopéré avec la BEAC pour l'identification et l'initiation des réformes nécessaires au bon fonctionnement du marché des titres publics dans la zone CEMAC; de même le Centre a contribué au succès de la 4^{ème} édition du Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget d'Afrique centrale (FOHBAC) à Kinshasa en février 2014.

Si nous pouvons nous estimer fiers des activités que notre Centre a pu réaliser au cours de l'exercice, nous déplorons le fait qu'il n'a pu mener aucune mission d'appui en République Centrafricaine à cause de la situation sécuritaire prévalant dans ce pays ; si cette situation perdure il va falloir envisager d'autres formes d'appui plus appropriées pour ce pays.

Etant donné que le présent rapport marque la fin du mandat de la Présidence du Comité d'orientation par mon pays, je saisis cette occasion pour remercier et exprimer toute ma gratitude à l'équipe d'AFRITAC Centre, aux Partenaires techniques et financiers, et aux Administrations des Etats membres pour leurs contributions actives et déterminants à la bonne conduite des activités du Centre ; et je les exhorte à poursuivre leurs efforts pour donner à notre Centre plus de capacité pour permettre de mieux assister nos pays.

Enfin, je lance un appel aux Etats membres et aux Institutions Partenaires afin qu'ils prennent les dispositions appropriées pour honorer leurs engagements financiers permettant au Centre de remplir sa mission dans la sérénité.

Kordje Bedrouma

Ministre des Finances et du Budget du Tchad

Président du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre (2013-2015)

Avant propos du Coordonnateur d'AFRITAC Centre

Je suis heureux d'introduire cette quatrième édition du rapport annuel du Centre Régional d'Assistance Technique du Fonds Monétaire International pour l'Afrique Centrale (AFRITAC Centre) qui, à l'instar des précédentes éditions, présente les activités réalisées au cours de l'exercice écoulé et synthétise celles prévues au cours de l'exercice suivant.

Ainsi, sur la base des acquis les années précédentes, AFRITAC Centre a poursuivi en 2013–2014 ses activités de renforcement des capacités des institutions publiques des Etats membres dans tous les domaines d'intervention, administration du revenu, gestion des dépenses publiques, statistiques macroéconomiques, gestion de la dette, et supervision bancaire.



Les activités ont ainsi pu être conduites en appui aux institutions régionales (Commission CEMAC, BEAC, COBAC) et étatiques dans tous les Etats membres à l'exception de la République Centrafricaine en raison des conditions sécuritaires. Les missions techniques sur le terrain, les séminaires régionaux, les ateliers nationaux et les appuis à distance ont constitué l'essentiel des modalités d'intervention. La pertinence des sujets traités et des conseils prodigués a été soulignée unanimement par les autorités lors des interventions et au cours des réunions du Comité d'orientation du Centre organisées en 2013–2014.

L'exercice a été marqué par un renouvellement partiel du personnel d'AFRITAC Centre, y compris celui du directeur / coordonnateur et de deux conseillers résident qui ont contribué de manière déterminante, avec le reste de l'équipe, à l'appréciation des activités par les Etats membres et partenaires. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs nouvelles fonctions.

Un autre fait marquant de l'exercice est la révision, à l'initiative de la Présidence du Comité d'orientation, de la fréquence des réunions du Comité, dans un souci de rationalisation des ressources. Semestrielle jusqu'alors, la fréquence des réunions est désormais annuelle depuis le 1er mai 2014, ce qui permet d'affecter davantage de ressources aux opérations de terrain.

L'exercice s'est également traduit par l'élargissement des opérations du Centre aux formations en macroéconomie conduites en partenariat avec l'Institut de Renforcement des Capacités du FMI, le renforcement de la collaboration avec les autres partenaires soutenant la mise en œuvre des réformes dans les Etats membres et l'amélioration du suivi des résultats.

Le programme de travail 2014–2015 prévoit de consolider ces avancées. Plusieurs innovations sont par ailleurs prévues, dont le lancement de projets pluriannuels d'assistance technique élaborés avec les institutions concernées, l'élargissement des appuis au domaine de la stabilité financière et l'organisation de séminaires multisectoriels. Leur mise en œuvre dépend de la mobilisation des engagements financiers des Etats membres et des partenaires sans lesquels les activités du Centre ne pourraient être réalisées.

Naturellement, en 2014–2015, comme au cours de l'exercice précédent, l'équipe d'AFRITAC Centre et moi-même confirmons notre disponibilité et notre engagement au service du renforcement des capacités des institutions en Afrique Centrale.

Olivier Benon

*Directeur/Coordonnateur
d'AFRITAC Centre*

Liste d'acronymes

AFRISTAT	Observatoire Economique et Statistique de l'Afrique Subsaharienne
AFRITAC	Centre d'Assistance Technique pour l'Afrique
AFRITAC Centre	Centre régional d'assistance technique pour l'Afrique centrale
BAD	Banque Africaine de Développement
BOP	Budgets opérationnels de programme
BCC	Banque Centrale du Congo
BDEAC	Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
BEAC	Banque des Etats de l'Afrique Centrale
CAA	Caisse Autonome d'Amortissement
CEEAC	Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
COBAC	Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
DGIC	Direction Générale de l'industrie de la compétitivité
DSIF	Direction de la Surveillance des Intermédiaires Financiers
EAC	Communauté de l'Afrique de l'Est – <i>East African Community</i>
ERETES	Outil informatique d'aide à l'élaboration de comptes nationaux
EUROSTAT	Direction Générale de la Commission Européenne chargée de l'information statistique à l'échelle communautaire
FMI	Fonds Monétaire International
FoHBAC	Forum des Hauts fonctionnaires du Budget d'Afrique Centrale
FSAP	Financial Sector Assessment Program
FY	Année fiscale – <i>Fiscal Year</i>
GIZ	Cooperation Allemande/ Deutsche Gesellschaft fur Internationale Zusammenarbeit
IFRS	International Financial Reporting Standards
IPI	Indices de production industrielle
IPPI	Indices des prix de la production industrielle
LOFIP	Loi relative aux Finances Publiques
NBE	Nomenclature du budget de l'Etat
PIB	Produit Intérieur Brut
PNUD	Programme de Développement pour les Nations Unies
RCA	République Centrafricaine
RDC	République Démocratique du Congo
SADC	Communauté pour le Développement de l'Afrique Australe
SCN	Système de Comptabilité Nationale
TVA	Taxe sur la Valeur Ajoutée
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine

Table des matières

Le mot de président du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre.....	2
Avant propos du coordonnateur d'AFRITAC Centre	3
Liste d'acronymes	4
I. Les centres régionaux d'assistance technique du FMI	6
A. Présentation générale de l'initiative AFRITAC et de l'AFRITAC Centre	6
B. Domaine d'intervention de l'AFRITAC Centre	8
C. Etats membres et contributeurs d'AFRITAC Centre.....	9
D. Principaux résultats de l'assistance technique d'AFRITAC Centre (mai 2013-avril 2014)	10
II. Activités de l'AFRITAC Centre (mai 2013-avril 2014).....	11
A. Synthèse et vue d'ensemble	11
B. Administration fiscale et douanière.....	18
C. Gestion des dépenses publiques.....	22
D. Statistiques macroéconomiques	25
E. Gestion de la dette publique.....	27
F. Supervision bancaire et stabilité financière	28
III. Synthèse du programme de travail (mai 2014-avril 2015)	30
A. Synthèse et vue d'ensemble	30
B. Administration fiscale et douanière.....	30
C. Gestion des dépenses publiques.....	33
D. Statistiques macroéconomiques	35
E. Gestion de la dette publique.....	36
F. Supervision bancaire et stabilité financière	38
IV. Présentation du personnel d'AFRITAC Centre	41
Tableaux	
1. Exécution du programme de travail 2013-2014, par pays au 30 avril 2014.....	12
2. Synthèse du programme de travail 2014-2015 : administration fiscale et douanière	31
3. Synthèse du programme de travail 2014-2015 : gestion des dépenses	33
4. Synthèse du programme de travail 2014-2015 : statistiques macroéconomique	35
5. Synthèse du programme de travail 2014-2015 : gestion de la dette publique.....	36
6. Synthèse du programme de travail 2014-2015 : supervision bancaire et stabilité financière	39
Encadrés	
1. Situation macroéconomique	13
2. La promotion de l'expertise régionale	15
3. Principaux indicateurs de résultats en administration fiscale et douanière	21
4. 4ème édition du forum des hauts fonctionnaires du budget d'Afrique Centrale	24
5. Coordination de l'assistance technique en gestion de finances publiques.....	24
Figures	
1. Activités par pays/région: mai 2013-avril 2014, ressources programmées/utilisées.....	12
2. Activités par pays/région: mai 2013-avril 2014	15
3. Activités par domaine: mai 2013-avril 2014	15
4. Mise en oeuvre du cadre logique d'AFRITAC Centre	16
Annexes	
1. Les centres régionaux d'assistance technique du FMI	44
2. Etat des contributions financières au 30 avril 2014	47
3. Etat des dépenses au 1er mai 2009 au 30 avril 2014	48



Les centres régionaux d'assistance technique du FMI

A. Présentation générale de l'initiative AFRITAC et de l'AFRITAC Centre



Ministère des mines, du pétrole et des hydrocarbures, Libreville, Gabon

Les cinq centres régionaux d'assistance technique du Fonds Monétaire International qui opèrent actuellement sur le sol africain (les AFRITACs) sont la concrétisation des efforts conjugués de leurs pays membres, des partenaires, et du FMI (cf. Annexe 1). Ils constituent l'élément principal de la réponse du Fonds à la demande des chefs d'Etats africains pour davantage d'assistance technique dans les domaines économiques et financiers, en particulier en matière d'amélioration des institutions. Ces centres couvrent désormais l'ensemble d'Afrique subsaharienne.

AFRITAC Centre couvre l'ensemble des pays de la Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC), c'est-à-dire le Cameroun, le Gabon, qui est le pays hôte d'AFRITAC Centre, la Guinée Equatoriale, la République Centrafricaine, la République du Congo et le Tchad ; ainsi que la République du Burundi et la République Démocratique du Congo. L'arrangement financier prévalant à AFRITAC Centre illustre particulièrement bien l'intérêt des pays membres pour les services fournis par celui-ci, puisque ce sont les contributions des États qui constituent la plus grande part (environ deux tiers) des ressources financières

disponibles, les bailleurs et le FMI intervenant à hauteur d'un tiers. Cet arrangement financier perdure pour le second cycle ; ce qui témoigne de ce que l'intérêt des pays pour les activités d'AFRITAC Centre s'inscrit dans la durée. Une des raisons est que les activités du centre ont bien répondu aux besoins des membres et que l'approche adoptée était adéquate. C'est une conclusion forte qui est clairement apparue au cours de l'évaluation extérieure des AFRITACs entreprise en 2008–2009 alors qu'AFRITAC Centre était encore à ses débuts.

Comme c'est le cas pour tous les centres régionaux, l'assistance technique fournie par le centre combine les conseils stratégiques élaborés lors des missions organisées par le siège et leur mise en œuvre sur le terrain. Celle-ci est assurée par les conseillers résidents lors de leurs visites in situ ainsi que dans le cadre des missions effectuées par des consultants directement supervisés par eux. Bien entendu, toutes ces missions font partie intégrante de l'activité globale d'assistance technique du FMI, ce qui en garantit la cohérence et la coordination, et bénéficie notamment de la revue des services centraux du FMI, ce qui constitue un gage de qualité.

Les options stratégiques qui guident les activités du Centre sont discutées par un Comité d'Orientation constitués de représentants des pays membres, des bailleurs, et auxquels participent en tant qu'observateurs certaines organisations partenaires. Le Comité d'Orientation se réunit régulièrement pour valider le programme de travail et assurer le suivi de sa mise en œuvre.

Depuis sa création en 2007, l'AFRITAC Centre est basé à Libreville, la capitale du pays hôte. La présidence de son Comité a été assurée par le Gabon d'abord et le Cameroun ensuite. Le second cycle de financement du centre couvrant la période du 1er mai 2011 au 30 avril 2016 a démarré sous la présidence de la République du Congo. Depuis le 1er mai 2013, la présidence est assurée par le Tchad. Pour assurer le bon déroulement des opérations, l'AFRITAC Centre est dirigé par un Coordonnateur. L'assistance est fournie par les conseillers résidents dans



Membres du Comité d'Orientation d'AFRITAC Centre, lors de la 15^{ème} réunion à Ndjamena, Tchad, en novembre 2013



Présentation de M. Michel Bua, représentant résident du FMI en République Centrafricaine, sur les perspectives économiques en Afrique centrale en préalable aux travaux de la 15^{ème} réunion du comité d'orientation à N'djamena en novembre 2013



M. Paul Tasong, Commissaire du département des politiques économiques, monétaire et financière de la CEMAC (à droite) suite à son intervention sur les enjeux de l'intégration régionale, en préalable aux travaux de la 16^{ème} réunion du Comité d'Orientation à Libreville en avril 2014, en discussion avec l'Ambassadeur du Cameroun au Gabon

les domaines de l'administration fiscale et douanière (un conseiller) ; de la gestion des finances publiques (deux conseillers) ; de la supervision financière et de la stabilité financière (un conseiller); des statistiques macroéconomiques (un conseiller); et de la gestion de la dette publique (un conseiller).

Au-delà des missions évoquées plus haut, AFRITAC Centre contribue également au développement des capacités

institutionnelles des pays membres par des séminaires généralement organisés au rythme d'un par an et par domaine. Sous la supervision des conseillers et d'experts internationaux, ces séminaires permettent de diffuser à de hauts fonctionnaires des huit Etats membres une doctrine commune, tout en favorisant le partage d'expériences et la diffusion des meilleures pratiques.

B. Domaine d'intervention de l'AFRITAC Centre

Administration fiscale et douanière

Disposer d'une administration moderne, qui maximise les recettes fiscale et douanière en minimisant les coûts administratifs liée à la gestion, permet à un état de mieux financer ces dépenses publiques et de promouvoir un développement économique durable et autonome. Dans ce domaine, l'assistance technique se focalise sur la mobilisation des recettes de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), la gestion de la fiscalité des entreprises relevant du secteur des ressources naturelles et la mise en application des directives de la CEMAC en matière d'harmonisation des politiques fiscales et douanières. Quatre axes d'intervention sont retenus : (1) le renforcement de la vision régionale et l'appui à la mise en œuvre du marché commun, (2) le renforcement des capacités et des administrations douanières de la CEMAC, (3) l'amélioration des recettes de TVA et (4) le renforcement des capacités de gestion et de contrôle fiscal des entreprises extractives et forestières.

Gestion des finances publiques

Des systèmes de gestion des finances publiques qui mettent l'accent sur la transparence, la comptabilité, et l'harmonisation aux directives régional, sont essentiels à la programmation et l'exécution efficace du budget de l'état et au développement économique. Les activités d'intervention sont les suivantes : (1) l'adoption et la mise en œuvre des directives CEMAC ; (2) l'adoption et l'expérimentation des textes de mise en œuvre de la Loi relative aux Finances Publiques (LOFIP) en République Démocratique du Congo et de loi organique au Burundi ; (3) la préparation des conditions de passage aux réformes de deuxième génération en matière de finances publiques ; (4) la présentation et l'exécution des budgets de programme pour des ministères pilotes ; (5) l'évolution de la comptabilité de l'Etat vers les normes internationales et les bonnes pratiques ; et (6) le renforcement des capacités humaines.

Statistiques macroéconomiques

Un outil clé de gouvernance, le renforcement des capacités en statistiques macroéconomiques est nécessaire pour la mise en place d'outils efficaces de pilotage économique. Pour accompagner ses membres dans la mise en place de comptes nationaux fiables et conformes au standard international, les axes d'interventions de l'assistance technique fournie par l'AFRITAC Centre se focalisent sur l'élaboration des: (1) Comptes nationaux annuels et (2) trimestriels ; (3) statistiques soutenant les travaux

de comptabilité nationale, tel que les indices des prix à la consommation (IPC); de production industrielle (IPI) et des prix de la production industrielle (IPPI) ; et (4) plateformes de partage d'expérience et bonnes pratiques régionales/internationales.

Gestion de la dette publique

La gestion efficace de la dette publique réduit la vulnérabilité aux chocs domestiques et extérieurs, soutient la croissance économique et améliore le climat de l'investissement. Les interventions du centre dans ce domaine se focalisent autour des trois axes d'orientation suivants : (i) la modernisation du cadre institutionnel et organisationnel; (ii) le renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes concernées ; et (iii) la sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leur besoins de financement.

Supervision bancaire et stabilité financière

Disposer d'un système bancaire sain, capable de financer l'économie tout en restant vigilant sur le niveau des risques qu'il prend, et disposer d'un environnement financier stable qui permet aux agents économiques de prendre des décisions de moyen et long terme, sont deux paramètres clés pour le développement économique harmonieux des Etats membres.

Les principes fondamentaux du Comité de Bâle, la supervision basée sur les risques, et la convergence du cadre institutionnel standards internationaux réalisées par les évaluations du *Financial Sector Assessment Program* (FSAP) constituent les lignes directrices principales, mais la dimension sous-régionale, dans le cas de la zone CEMAC, ou les problématiques spécifiques comme pour le Burundi dans le cadre de son intégration dans la zone économique est-africaine, sont également des paramètres dûment pris en compte dans les orientations retenues.

La stratégie de moyen terme pour les Etats membres d'AFRITAC Centre se structure autour des quatre axes suivants : (i) l'alignement des cadres légal et réglementaire sur les standards internationaux ; (ii) la transition vers l'approche de supervision basée sur les risques ; (iii) la mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention et gestion des crises bancaires ; et (iv) l'application des normes du *International Financial Reporting Standards* (IFRS) et promotion de la transparence financière.

C. Etats membres et contributeurs d'AFRITAC Centre

Etats membres d'AFRITAC Centre



République du Burundi



République du Cameroun



République Centrafricaine



République du Congo



République Démocratique du Congo



République du Gabon



République de Guinée Equatoriale



République du Tchad

Contributeurs d'AFRITAC Centre

Union Européenne



Affaires étrangères, Commerce, et Développement Canada



Foreign Affairs, Trade and Development Canada

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada

France



Banque Africaine de Développement (BAD)



Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ)/ Coopération allemande



Australian Aid/ Coopération Australienne



Banque Européenne d'Investissement (BEI)



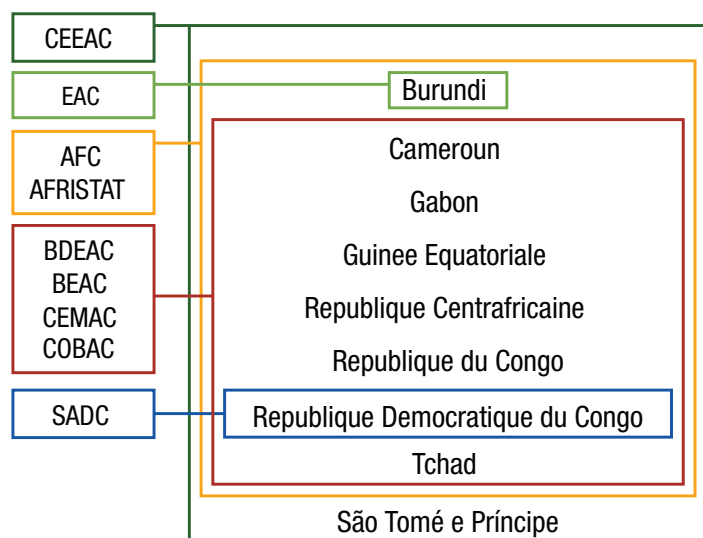
Chine



Fond Monétaire International

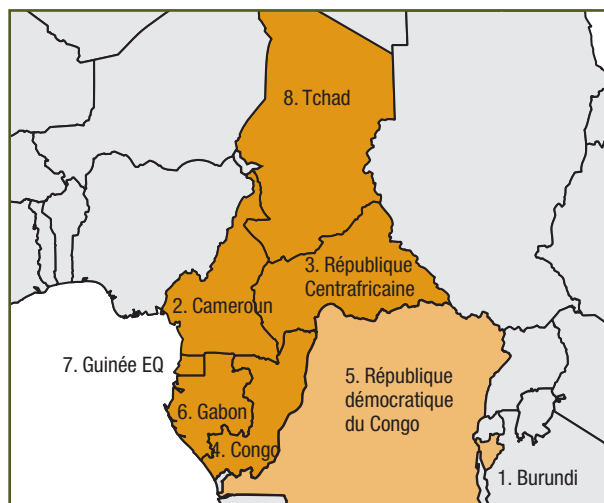


Organisations sous régionales : couverture géographique



- AFRISTAT** – Observatoire Economique et Statistiques d'Afrique Subsaharienne
- BDEAC** – Banque de Développement des Etats de l'Afrique Centrale
- BEAC** – Banque des Etats de l'Afrique Centrale
- CEEAC** – Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale
- CEMAC** – Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
- COBAC** – Commission Bancaire de l'Afrique Centrale
- EAC** – Communauté d'Afrique de l'Est
- SADC** – Communauté de Développement de l'Afrique Australe

D. Principaux résultats de l'assistance technique d'AFRITAC Centre (mai 2013-avril 2014)



1. République du Burundi - Révision du projet de loi bancaire et des circulaires sur la gestion des risques, la prévention du blanchiment, la gouvernance, le contrôle interne et la solvabilité.

2. République du Cameroun - Amélioration des performances de la TVA et élaboration des comptes nationaux définitifs.

3. République Centrafricaine - Activités suspendues.

4. République du Congo - Amélioration des performances de la TVA et élaboration des maquettes de budgets de programme pour 35 ministères.

5. République démocratique du Congo - Élaboration d'un manuel de contrôle sur place de la comptabilité des établissements assujettis aux normes IFRS.

6. République du Gabon - Établissement de la nouvelle nomenclature budgétaire de l'Etat .

7. République de Guinée Equatoriale - Élaboration des comptes nationaux définitifs et mise en place d'un système de comptes nationaux provisoire pour les années ultérieures.

8. République du Tchad - Élaboration et validation du projet de règlement général de la comptabilité publique.

9. Région de la CEMAC - Développement du marché des titres d'Etat et alignement du cadre légal et réglementaire sur les standards internationaux en matière de supervision bancaire.

Activités de l'AFRITAC Centre (mai 2013-avril 2014)

A. Synthèse et vue d'ensemble

Les activités d'AFRITAC Centre sont réalisées en fonction des objectifs stratégiques définis dans le cadre logique du Centre à l'échéance du 30 avril 2016 (fin du second cycle de financement du Centre). Au cours de l'année 2013–2014, ces activités ont couvert les axes d'intervention prioritaires suivants:

- Renforcer les administrations fiscales et douanières dans le contexte du développement des marchés communs régionaux et de la simplification de l'harmonisation des procédures douanières.
- Améliorer la gestion des finances publiques, en offrant notamment un soutien à la mise en œuvre des directives régionales au niveau des pays.
- Développer les marchés financiers locaux et régionaux pour la dette publique dans le contexte d'une solide gestion de la dette et encourager les investissements dans la région.
- Améliorer la supervision des institutions financières, notamment en consolidant le cadre réglementaire des marchés financiers régionaux.

- Renforcer les statistiques macroéconomiques nationales et harmoniser les statistiques régionales.
- Organiser des séminaires régionaux et des activités de renforcement des capacités dans les domaines de la gestion macroéconomique et de l'élaboration et de l'analyse des stratégies.

Dans ce cadre, les activités réalisées en 2013–2014 l'ont été en étroite collaboration avec les services du FMI et les autres partenaires sur la base des besoins exprimés par les pays membres et des priorités des réformes appuyées par le FMI. Ces activités sont intégrées dans le cadre général de renforcement des capacités mis à la disposition des pays membres par le FMI pour appuyer ces réformes. Elles sont par ailleurs coordonnées et parfois menées conjointement avec les autres partenaires impliqués dans la mise en œuvre des réformes.

Les activités ont également couvert l'appui à la mise en œuvre des réformes régionales, qu'il s'agisse de travaux en collaboration avec les institutions régionales (CEMAC, BEAC, COBAC), des activités au niveau des Etats pour l'internalisation de ces réformes ainsi que des séminaires régionaux.



M. Kordjé Bedouma, Ministre des finances et du budget du Tchad, Président du Comité d'Orientation et M. Olivier Benon, Coordonateur d'AFRITAC Centre lors de la 16^{ème} réunion du Comité à Libreville en avril 2014

Les principaux indicateurs d'exécution du programme de travail 2013–2014 sont les suivants :

355

Personnes/semaines consacrées au renforcement des administrations des Etats membres

133

Missions exécutées par les conseillers et experts d'AFRITAC Centre

180

Cadres formés en six séminaires régionaux

40%

Des experts utilisés par le Centre sont recrutés parmi les cadres africains (cf. encadré 2)

54%

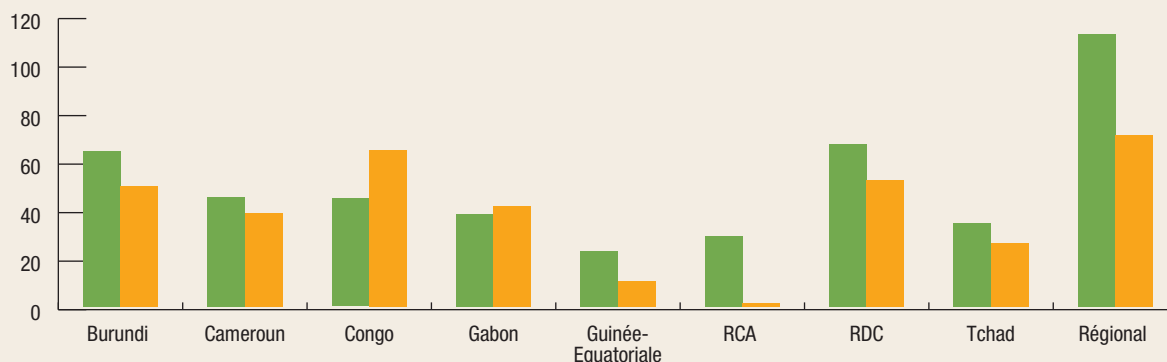
Des ressources consacrées aux cinq Etats fragiles d'AFRITAC Centre

Tableau 1. Execution du Programme de Travail 2013-2014, par Pays, au 30 avril 2014 (En personne / semaine)

Pays/Région/ Séminaire	Ressources programmées (Mai 2013–Avril 2014)				Réalizations au 30 avril 2014	Taux d'exécution %
	Conseillers Résidents		Experts court terme	Total		
	Siège Afritac	Site				
Burundi	15,50	23	25,5	64	49,5	77
Cameroun	10,5	14	20,5	45	38,5	86
Congo	10	19	15,5	44,5	64,5	145
Gabon	10	12,5	15,5	38	41,5	109
Guinée Equatoriale	7	8	8	23	10,5	46
RCA	9	3	17	29	1,5	5
RDC	15	24	28	67	52	78
Tchad	9	9	16,5	34,5	26	75
Région et Séminaires	31	33	48,5	112,5	70,5	63
Total	117	145,5	195	457,5	354,5	77

**Figure 1 : Activités par pays/région Mai 2013–Avril 2014
Ressources programmées / Ressources utilisées**

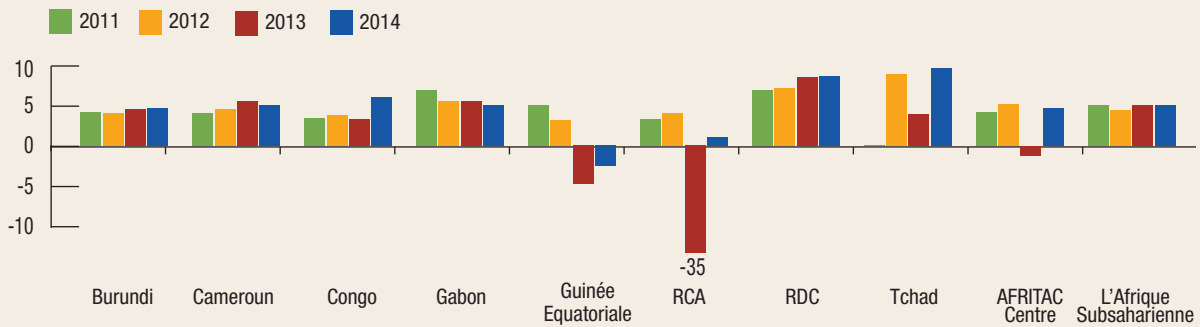
■ Ressources utilisées au 04/30/2014 ■ Ressources planifiées 2013-2014



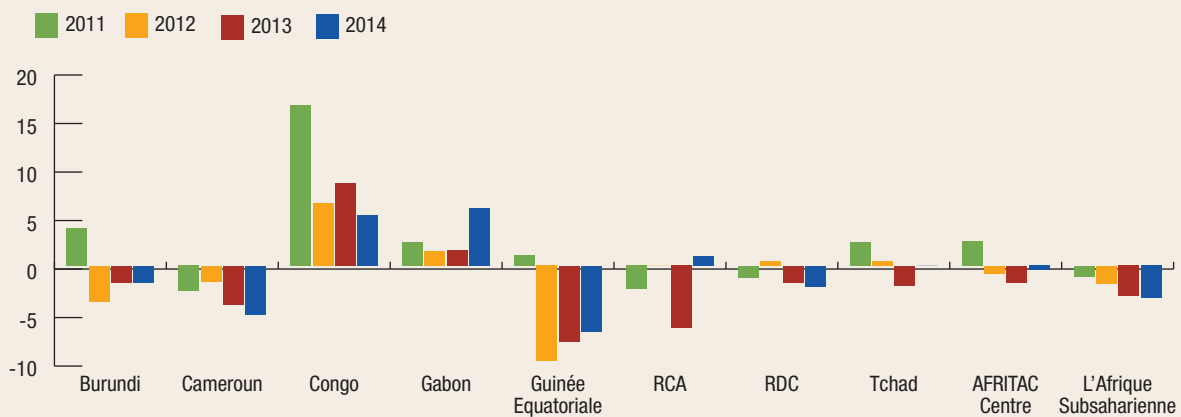
Encadré 1. Situation Macroéconomique

De manière générale, la croissance économique des pays d'AFRITAC Centre se situe au niveau de celle des pays d'Afrique subsaharienne, à l'exception de la République Centrafricaine, en raison de l'instabilité politique. Le taux de croissance de la République Démocratique du Congo est l'un des plus élevés du continent. Les ratios d'endettement des pays d'AFRITAC Centre sont inférieurs à la moyenne régionale, notamment en Guinée Equatoriale, l'un des pays le moins endettés de l'Afrique. A l'exception de la RCA, les taux d'endettement des pays d'AFRITAC Centre ont été relativement stables au cours des quatre dernières années, celui du Burundi traduisant un déclin constant depuis 2011. Au cours de la période 2011-2014, les soldes budgétaires des Etats membre d'AFRITAC Centre restent au dessus de la moyenne continentale. Par rapport aux autres pays d'Afrique, les déficits des soldes extérieurs courants sont en général plus prononcés s'agissant des Etats membres d'AFRITAC Centre. L'inflation est mieux maîtrisée dans les Etats d'AFRITAC Centre que dans l'ensemble de l'Afrique subsaharienne.

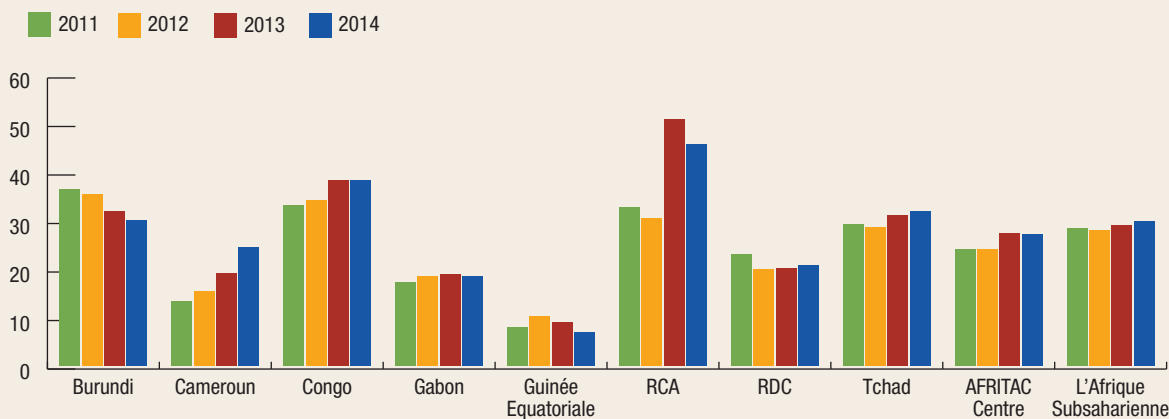
Pays d'AFRITAC Centre. Croissance du PIB, 2011-2014 (en pourcentage)



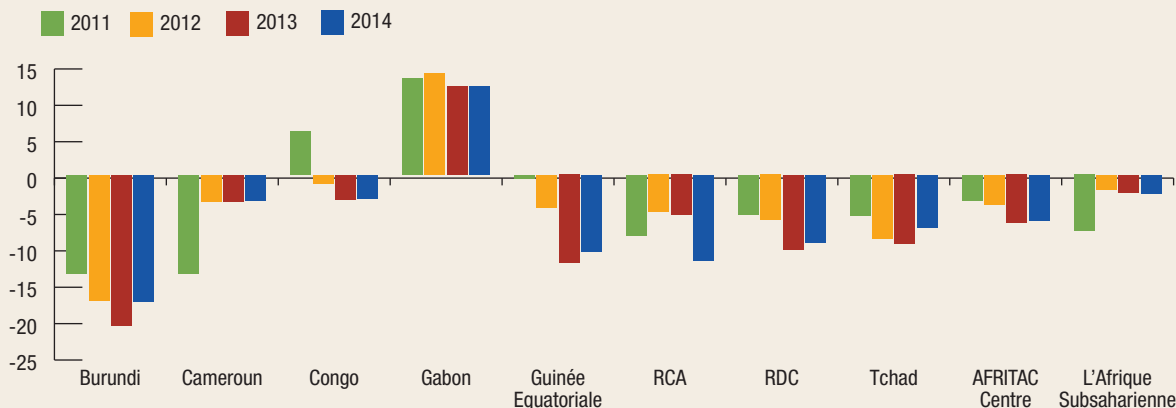
Pays d'AFRITAC Centre. Dette Publique, 2011-2014 (en pourcentage du PIB)



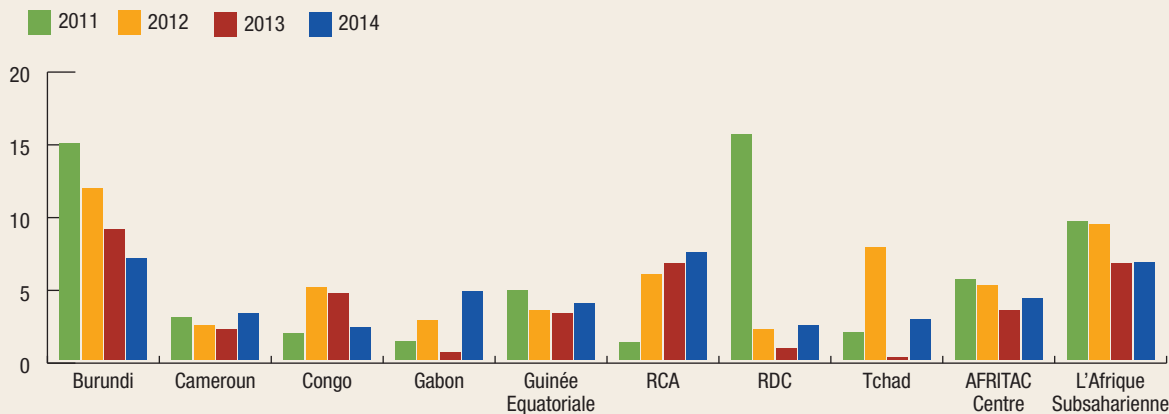
Pays d'AFRITAC Centre. Solde Budgétaire Global, 2011-2014
(En pourcentage du PIB)



Pays d'AFRITAC Centre. Solde Extérieur Courant, 2011-2014
(En pourcentage du PIB)



Pays d'AFRITAC Centre. Inflation des prix a la consommation, 2011-2014
(En pourcentage)



Source : Perspectives Economiques Régionales, FMI

Situation par pays bénéficiaire de l'assistance technique. En 2013–2014, les activités ont été réalisées dans tous les Etats membres à l'exception de la République Centrafricaine en raison des conditions sécuritaires. En Guinée Equatoriale, les activités se sont exclusivement concentrées dans le domaine des statistiques macroéconomiques. S'agissant des autres pays et des activités au niveau régional, les activités ont couvert l'ensemble des domaines (cf. figure 2).

Situation par domaine d'intervention. Presque la moitié des activités conduites par AFRITAC Centre concerne l'appui aux réformes des finances publiques (gestion des dépenses publiques et administration fiscale et douanière) ce qui traduit l'importance des réformes dans ces domaines dans la région. Les autres activités concernent les appuis en matière de statistiques macroéconomiques, de gestion de la dette et d'accès aux marchés de capitaux et de supervision bancaire (cf. figure 3).

Séminaires régionaux. Au plan régional, l'AFRITAC Centre a continué d'appuyer la Commission de la CEMAC pour la mise en œuvre des directives relatives au cadre harmonisé des finances publiques. Une collaboration avec la BEAC a permis d'identifier les réformes réglementaires à mettre en œuvre pour assurer le bon fonctionnement du marché des titres d'Etat dans la zone CEMAC. Depuis février 2014, la coopération avec les institutions régionales chargée de la stabilité financière et de la supervision bancaire (BEAC et COBAC) prend une nouvelle dimension avec la définition d'un projet d'appui couvrant ces domaines. D'autres activités ont porté sur les approches harmonisées au niveau régional, en matière de (i) contrôle fiscal des entreprises extractives ; (ii) de suivi des infractions douanières ; ou (iii) d'utilisation des outils informatiques en matière de comptabilité nationale.

Figure 2. Activités par pays/région Mai 2013–Avril 2014 (% des activités)

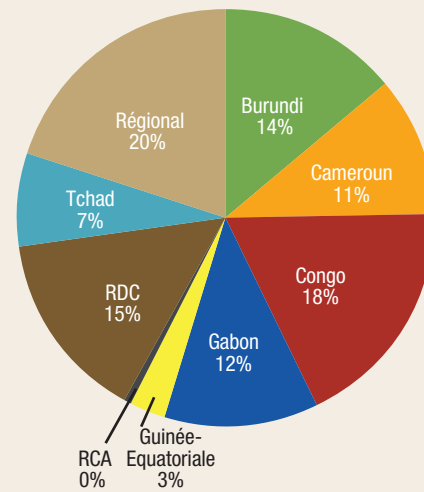
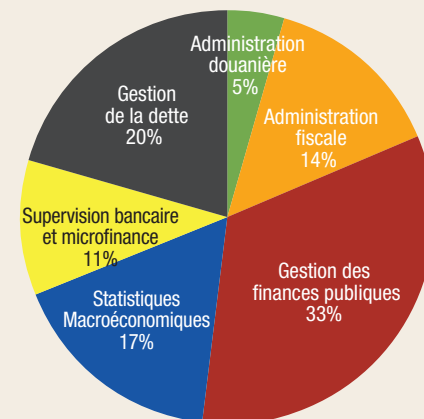


Figure 3. Activités par domaine Mai 2013–Avril 2014 (en % des activités)



Encadré 2. La promotion de l'expertise régionale

Conformément à son orientation stratégique, AFRITAC Centre a poursuivi sa politique de promotion de l'expertise régionale en recrutant des experts au sein des administrations financières des Etats membres et de la région. Sous la supervision des conseillers résidents, les cadres identifiés comme potentielles personnes ressources participent aux missions et à l'animation des séminaires régionaux organisées par AFRITAC Centre, d'abord en qualité d'observateur puis en tant qu'expert. Ainsi en 2013-2014, environ 40% des experts utilisés par l'AFRITAC Centre ont été recrutés sur le continent africain.

	Région AFRITAC	Burundi	Cameroun	RCA	Congo	RDC	Gabon	Guinée Equatoriale	Tchad
Supervision bancaire et stabilité financière									
Axe 1 : Convergence légale et réglementaire									
Axe 2 : Mise en place d'un système de supervision basée sur les risques et renforcement des capacités des superviseurs									
Axe 3 : Mise en place d'un cadre de surveillance de la stabilité financière									
Axe 4 : Promotion de la transparence financière et mise en place des normes IAS/IFRS									

B. Administration fiscale et douanière

Principaux résultats en 2013-2014

- Elaboration d'une maquette de fichier des infractions douanières (région) ;
- Définition des méthodes pour la création d'une base valeur en douane (Burundi) ;
- Réduction des délais de dédouanement (Burundi et Congo) ;

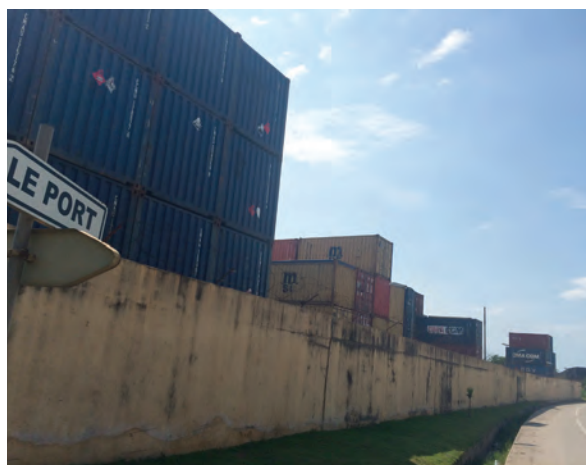
- Amélioration des performances de la TVA (République Démocratique du Congo, Burundi et Cameroun) ;
- Elaboration d'un rapport d'activité type pour les administrations fiscales (Cameroun, Congo, Gabon)



Direction Générale des Impôts (Direction des Grandes Entreprises), Libreville, Gabon



Direction Générale des Douanes et Droits Indirectes, Libreville, Gabon



Des containers avant dédouanement au Port de Libreville

Synthèse de l'exécution du programme de travail

En matière d'administration fiscale, les défis de la transition fiscale en phase de réduction annoncée des recettes douanières et le poids des ressources naturelles dans l'économie des pays membres ont orienté les activités du Centre pour répondre aux objectifs d'amélioration du rendement de la TVA et de maîtrise de la gestion et du contrôle des grandes entreprises du secteur des ressources naturelles. En complément de l'accompagnement des administrations douanières pour la mise en œuvre du marché commun par le FMI (programme FMI-JSA-CEMAC), AFRITAC Centre s'est concentré sur le renforcement de la vision régionale et des capacités des administrations douanières, notamment celles des pays non membres de la CEMAC.

En 2013-2014, l'exécution du programme en matière d'administration fiscale et douanière a été globalement conforme aux prévisions. Les considérations conditions sécuritaires en République Centrafricaine ont toutefois conduit à reporter certaines activités. Certaines ressources non utilisées ont été réaffectées pour faire suite aux sollicitations expresses des autorités de certains pays (Gabon, Burundi, République Démocratique du Congo).

Axe 1. Promotion de la vision régionale des réformes douanières et renforcement de l'administration fiscale du secteur des ressources naturelles. Au plan régional, les activités se sont concentrées autour des deux axes d'intervention suivants:

Dans le cadre du **renforcement de la vision régionale des réformes douanières** les travaux du groupe d'experts régionaux chargé de mettre en œuvre les résolutions des Directeurs généraux des douanes des pays membres d'AFRITAC Centre ont abouti à l'adoption d'un plan d'actions pour le développement d'un fichier informatisé des infractions douanières harmonisé. Ce groupe s'est réuni à l'initiative d'AFRITAC Centre en marge de la deuxième rencontre des Directeurs généraux des douanes sur le renforcement de l'administration douanière des pays membres de la CEMAC organisée à Brazzaville. La poursuite des travaux du groupe de travail sur le **renforcement de la gestion et du contrôle des entreprises du secteur des ressources naturelles**, en collaboration avec la Coopération allemande (GIZ), a permis d'établir un état des lieux des ressources naturelles, de former les experts régionaux en simulation des recettes fiscales et à la préparation de la vérification de comptabilité des entreprises extractives et forestières.



Un responsable du control fiscal du Burundi répond à une question lors du séminaire en administration fiscale tenu à Bujumbura en septembre 2013

Axe 2. Renforcement de l'administration de la TVA et lutte contre la fraude douanière. Suivant cet axe, les activités se sont focalisées sur les objectifs suivants :

Le renforcement de l'administration de la TVA s'est manifesté par l'amélioration du management des services et du contrôle interne et la révision des procédures de contrôle des entreprises commerciales. Le recouvrement des créances fiscales et le remboursement des crédits ont également mobilisé les experts au cours de l'exercice.

Le renforcement des capacités des administrations douanières, à travers des activités communes aux Etats membres de la CEMAC, **au Burundi et à la République Démocratique du Congo**, notamment en vue d'une meilleure appropriation des normes et pratiques internationales en matière de lutte contre la fraude douanière. Ce qui permet à ces deux Etats de conduire les réformes au même rythme que celui en cours dans les administrations douanières des Etats membres de

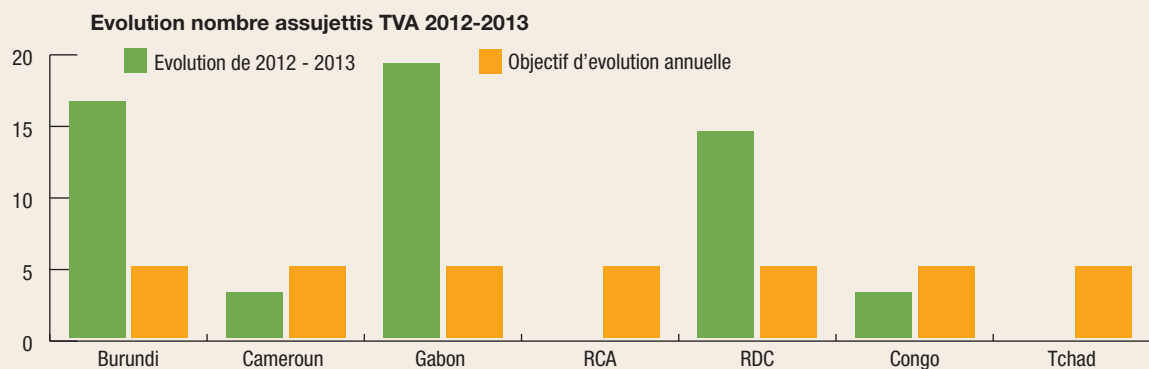
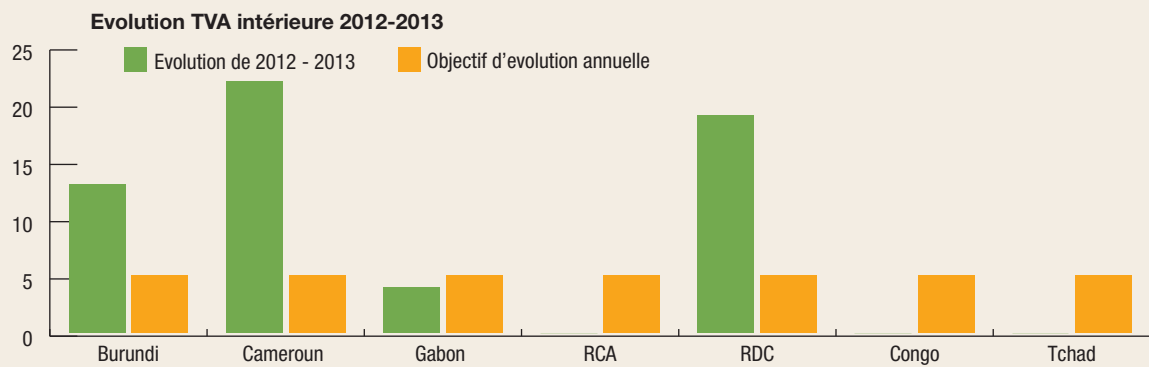
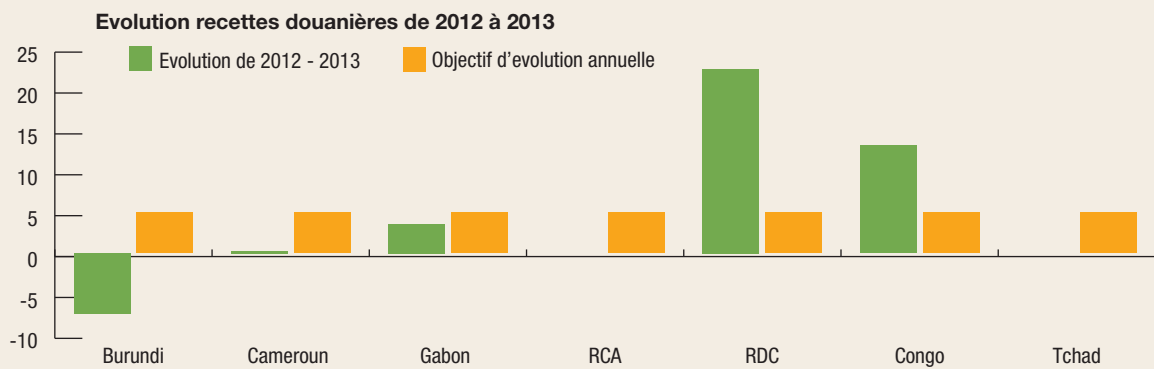
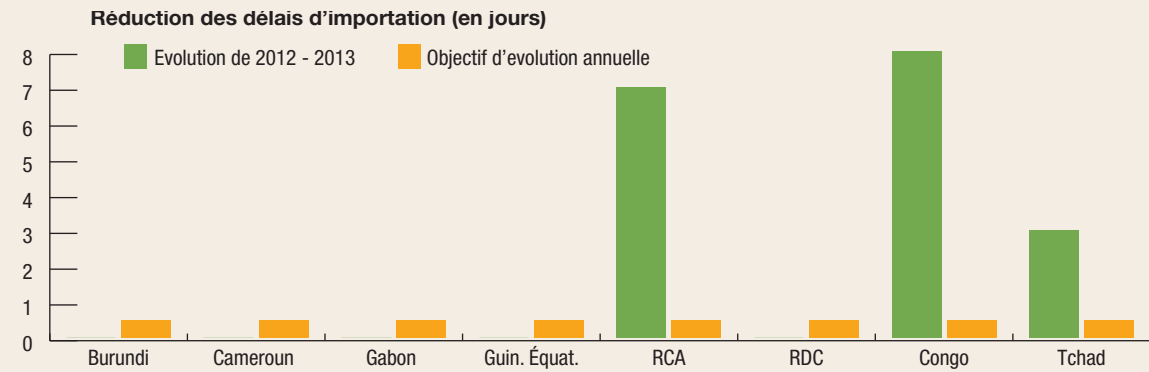
la CEMAC, dans le cadre du programme d'assistance technique mis en œuvre par le FMI dans ces Etats sur financement du gouvernement japonais.

L'analyse des principaux **indicateurs de résultats** retenus pour l'exercice dans le cadre logique 2013-2016 d'AFRITAC Centre, confirme une évolution positive des délais de dédouanement et une meilleure maîtrise de l'assiette fiscale : **les recettes douanières et les délais d'importation** se sont améliorés même si des marges manœuvres existent notamment en matière de délais importation. Les progrès ont été significatifs en matière d'évolution des **recettes de TVA intérieure** et de **nombre d'assujettis TVA** dans les pays ayant entrepris des réformes majeures (introduction de la TVA en **République Démocratique du Congo**, mise en place des centres des moyennes entreprises **au Cameroun** (cf. encadré 3).



M. Koffi Yao, représentant résident du FMI au Burundi, échange de salutations avec un participant du séminaire AFRITAC Centre

Encadré 3. Principaux Indicateurs de résultats en Administration fiscale et douanière



C. Gestion des dépenses publiques

Principaux résultats en 2013-2014

- Revue des projets de textes pour la transposition des directives CEMAC portant cadre des finances publiques (Gabon) ;
- Evaluation du système de gestion de la solde (Burundi) ;
- Elaboration et validation du projet de règlement général de la comptabilité publique (Tchad) ;
- Elaboration des maquettes de budgets de programme pour 35 ministères (Congo) ;
- Etablissement de la nomenclature budgétaire de l'Etat et élaboration d'un manuel d'exécution du budget en mode programme (Gabon).



Des participants du séminaire sur les systèmes d'information de gestion des finances publiques tenu à Yaoundé en décembre 2013



Mme. Marie-Christine Uguen, Conseiller résident en gestion des finances publique d'AFRITAC Centre, présentant l'un des thèmes du séminaire

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Axe 1. Adoption et mise en œuvre des nouvelles directives de la CEMAC: En partenariat avec la CEMAC, AFRITAC Centre a contribué au contrôle qualité des textes de transposition des directives préparés par le **Gabon** pour avis de conformité. Le projet de Règlement Général sur la Comptabilité Publique élaboré au **Tchad** a été validé au plan technique et des ateliers de sensibilisation des principaux acteurs du Ministère des Finances aux innovations des directives CEMAC ont été assurés.

Axe 2. Adoption et mise en œuvre des textes d'application de la LOFIP au Burundi et en République Démocratique du Congo: Les activités du Centre au **Burundi** se sont focalisées sur (i) l'évaluation, la rationalisation, et l'alignement du système de gestion de la solde aux bonnes pratiques ; et (ii) l'élaboration d'une stratégie et un plan d'action pour le passage au budget de programme.

Axe 4. Présentation et exécution du budget en mode programme: Au **Congo**, Les travaux sur la maquette budgétaire en mode programme ont été finalisés. Les principaux acteurs se sont appropriés les concepts du budget de programme et les principes de la construction des programmes. Les maquettes de budgets de programme de 35 ministères et de 7 institutions et autorités administratives indépendantes ont été adoptées au plan technique. L'engagement des autorités et de tous les cadres concernés ainsi que le partenariat AFRITAC Centre/Pôle PNUD Dakar ont été déterminants pour la réalisation de ces résultats.

Dans la continuation des appuis à la réalisation de la maquette du budget de programme du **Gabon**, la cartographie des budgets opérationnels de programme (BOP) et des unités opérationnelles (UO) a été établie et a permis la finalisation de la nouvelle nomenclature du budget de l'Etat (NBE). De plus, un manuel d'exécution budgétaire en mode programme a été élaboré et validé par les autorités gabonaises. Par ailleurs, un projet de nomenclature comptabilité matières simplifiée a été élaboré en vue du déploiement de la nouvelle application de comptabilité matières.



Un expert d'AFRITAC Centre en discussion avec un responsable du système d'information budgétaire du Gabon



4ème édition du Forum des Hauts Fonctionnaires du Budget des Etats Membre de l'AFRITAC Centre a Kinshasa, février 2014

Avant de démarrer la structuration des programmes budgétaires des ministères en **République Démocratique du Congo**, les autorités ont souhaité associer l'AFRITAC Centre à l'état des lieux de l'avancement des réformes. Cette analyse s'est traduite par la nécessité de consolider les fondamentaux de la gestion des finances publiques et l'affinement d'une feuille de route pour le passage progressif au budget de programme.

Axe 5. Evolution de la comptabilité de l'Etat vers les normes internationales : Dans le cadre de sa stratégie de réformes des finances publiques, le **Cameroun** a débuté la mise en œuvre de la réforme comptable. AFRITAC Centre a appuyé les travaux de fiabilisation de la balance

des comptes de l'exercice 2012 et a accompagné les travaux préparatoires au passage à la comptabilité en droits constatés. Ces travaux doivent être approfondis afin de préparer le bilan d'ouverture en s'appuyant sur le nouveau référentiel comptable en voie de finalisation.

Axe 6. Renforcement des capacités humaines : Sur le thème de la réforme de l'Etat et de la consolidation de la démocratie par le budget, le FOHBAC a favorisé les échanges d'expériences des pays sur les réformes budgétaires (cf. encadré 4). Par ailleurs, ce séminaire régional a couvert le thème l'impact de la réforme des budgets programmés sur les systèmes d'information des ministères.

Encadré 4 : 4ème édition du Forum des hauts fonctionnaires du budget d'Afrique Centrale (FoHBAC)

Thème : « Réformer l'Etat et consolider la démocratie par le Budget »

Animateurs: Des experts (i) d'AFRITAC Centre ; (ii) du Département des finances publiques du FMI ; (iii) de la Banque Mondiale, (iv) du DFID, (v) de l'Union européenne, et (vi) du PNUD Pôle de Dakar.

Participants : Des hauts fonctionnaires responsables du budget des huit pays membres d'AFRITAC Centre

Objectif : Le partage des expériences des pays et bonnes pratiques internationales. Les débats de ce forum ont porté sur la nécessité (i) de l'implication politique au plus haut niveau dans la mise en œuvre des réformes des finances publiques et (ii) de celle des ministères sectoriels chargés d'appliquer les politiques publiques dans la mise en œuvre des budgets-programme ; (iii) la nécessité de soumettre à une étude préalable et une sélection rigoureuse les projets d'investissement avant leur inscription au budget , et (iv) la coordination à établir entre la réforme des finances publiques et la réforme de l'Etat.

Les recommandations ont visées à accorder un plus grand intérêt à la consolidation des fondamentaux des finances publiques afin de préparer la mise en œuvre des réformes, à promouvoir la participation citoyenne au processus budgétaire, et à mettre en place un système informatique intégré de gestion des finances publiques plus fiable et plus transparent.

Au cours de la session de Kinshasa, les membres du FoHBAC ont pris acte de la décision d'AFRITAC Centre de leur rétrocéder le secrétariat technique du Forum. De ce fait, les Etats membres ont convenu de la mise en place d'un secrétariat technique provisoire assuré par le Tchad.

Prochaines étapes: Le mandat du secrétariat technique provisoire prendra fin lors de la 5ème édition du Forum prévu en janvier 2015. Le secrétariat technique provisoire est chargé de réexaminer les statuts et le règlement intérieur du FoHBAC et de préparer la 5ème édition du FoHBAC en collaboration avec le pays hôte et AFRITAC Centre qui continuera à accompagner le secrétariat technique dans l'organisation du FoHBAC.

Au cours de la synthèse générale de cette 4ème édition du FoHBAC Forum des Hauts fonctionnaires du budget des Etats membres de l'AFRITAC de Kinshasa, le Vice Premier Ministre et Ministre du Budget, M. Daniel Mukoko Semba rappelé que :

«cette plateforme d'échange et de partage d'expérience, est une structure d'une grande importance sur laquelle nous devrions nous appuyer pour relever le défi de la modernisation de nos systèmes de gestion des Finances Publiques ».

Encadré 5. Coordination de l'assistance technique (AT) en gestion des finances publiques

La multiplicité des partenaires techniques et financiers intervenant dans ce domaine incite à une bonne coordination de l'assistance technique.

Cette coordination reste très forte avec la Banque mondiale, le pôle stratégies de développement du PNUD-Dakar et la BAD, notamment sur les activités liées à la mise en œuvre des directives de la CEMAC et sur certaines initiatives régionales telles que le FOHBAC et la plateforme de e-learning développée par le pôle.

L'expérience montre que la coordination de l'AT est mieux assurée dans les Etats disposant (i) d'une structure forte d'animation et de supervision de la réforme (Burundi, RDC, Tchad, et Cameroun), (ii) d'un cadre de partenariat actif avec les PTFs ; et (iii) d'une stratégie globale de la réforme qui fédère toutes leurs interventions.

D. Statistiques macroéconomiques

Principaux résultats en 2013-2014

- Formation des cadres sur l'utilisation de l'outil ERETES pour la comptabilité nationale ;
- Mise en place d'un système de comptes nationaux provisoires (Burundi, Guinée Equatoriale) ;
- Elaboration des comptes définitifs (Guinée Equatoriale, Cameroun, Congo, République Démocratique du Congo) ;

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Axe 1. Elaboration des comptes nationaux annuels: AFRITAC Centre a contribué au rattrapage en cours des retards des comptes nationaux annuels définitifs en **Guinée Equatoriale**, au **Tchad**, au **Congo**, et en **République Démocratique du Congo**. En **Guinée Equatoriale**, les comptes de 2006 ont été finalisés. Au **Tchad**, les comptes de 2008 ont été réalisés, la repolation de la période 1995-2004 des comptes nationaux a été effectuée, les comptes de 2009/2010 sont en cours de finalisation. Au **Congo**, les comptes de 2008 ont été réalisés, et une stratégie de rattrapage des retards de comptes annuels des années suivantes a été adoptée. En **République Démocratique du Congo**, où la stratégie de rattrapage des retards des comptes annuels définitifs est en cours, les activités se sont concentrées sur l'avancement des travaux des comptes de 2010.

Un système permettant de produire des comptes nationaux provisoires a été mis en place au **Burundi** et en **Guinée Equatoriale**. Les comptes provisoires des années 2012-2013 ont ainsi été produits au **Burundi**. En **Guinée Equatoriale**, la formation des comptables nationaux au système de comptes provisoires a permis de définir la nomenclature des comptes et d'identifier les indicateurs économiques nécessaires au bon fonctionnement du nouveau système.

Axe 2. Elaboration des comptes trimestriels : Afin d'améliorer la publication en temps utile des comptes trimestriels au **Cameroun**, une évaluation de la méthodologie et des indicateurs a identifié le besoin de réviser le questionnaire de l'enquête sur la production industrielle.

Axe 3. Amélioration des statistiques de prix à la consommation : Au **Burundi**, les travaux de mise en place de l'IPI et l'IPPI ont démarré.

Axe 4. Renforcement des capacités, partage d'expériences et des bonnes pratiques de comptabilité nationale : Au **Gabon**, 32 cadres de la Direction générale de l'industrie et de la compétitivité (DGIC) et de la Direction générale de la statistique ont été formés sur les répertoires d'entreprises et les nomenclatures d'activités et de produits. Des indicateurs économiques ont été identifiés et recommandés pour leur suivi par la DGIC dans le cadre de ses activités.

Au plan **régional**, un séminaire sur l'élaboration des comptes nationaux a réuni des délégations de comptables des instituts nationaux de statistiques des 8 États membres d'AFRITAC Centre, ainsi que des représentants des banques centrales du Burundi et de la République Démocratique du Congo. Au cours de ce séminaire, les participants ont acquis des connaissances pratiques s'agissant des fonctionnalités du système ERETES. Les débutants ont été initiés à l'utilisation des fonctionnalités de base d'ERETES et leur exploitation pour l'élaboration des comptes nationaux suivant le Système de Comptabilité Nationale (SCN); la formation des utilisateurs avancés s'est concentrée sur les fonctions d'administrateur et l'utilisation des outils périphériques.



M. Hubert Gbossa, Conseiller en statistiques macroéconomique, en échange avec un participant du séminaire régional sur les comptes nationaux à Douala en octobre 2013



M. Gbossa (à gauche), en discussion avec un participant du séminaire lors d'une session de pause



Les comptables nationaux des Etats membres d'AFRITAC Centre suivent une présentation de M. Gbossa

E. Gestion de la dette publique

Principaux résultats en 2013-2014

- Evaluation du cadre organisationnel et des outils de gestion de la dette (Congo, Guinée Equatoriale);
- identification des réformes prioritaires pour le bon fonctionnement du marché des titres d'Etat (région CEMAC et Burundi);
- identification des sources de vulnérabilité d'un portefeuille de dette (Burundi);
- élaboration d'un processus amélioré d'analyse des offres de financement au Cameroun ;
- formation des agents (République Démocratique du Congo, Tchad).

Synthèse de l'exécution du programme de travail

Axe 1. La modernisation du cadre institutionnel et organisationnel pour la gestion de la dette publique : Suite à l'évaluation du dispositif institutionnel mis en place pour la supervision des activités d'émission des titres d'Etat du **Gabon**, un nouveau cadre de gouvernance précisant les rôles et responsabilités des entités concernés a été proposé aux autorités. Au **Cameroun**, un nouveau cadre organisationnel clarifiant les responsabilités entre la Direction Générale du Trésor et la Caisse Autonome d'Amortissement (CAA) et une nouvelle structure fonctionnelle pour la CAA (du type *front, middle et back office*) ont été élaborés.

Axe 2. Le renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes en charge de la gestion de la dette publique : L'appui d'AFRITAC Centre en République Démocratique du Congo a permis de développer les compétences du personnel en matière d'analyse financière. Au **Burundi** et au **Congo**, le personnel en charge du portefeuille de la dette est mieux outillé pour identifier et réduire les sources de vulnérabilité. Au **Cameroun**, les agents de la dette publique sont mieux outillés pour interpréter les termes et conditions des offres de financement, couvrir les risques financiers et minimiser les coûts liés à la dette extérieure et à l'utilisation des produits dérivés. Au **Tchad**, les agents de la Commission Nationale de la Dette ont été formés sur les concepts de base de gestion de la dette, la validation des données et la production de rapport de qualité.

Axe 3. La sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leur besoins de financement : Au **Burundi**, des actions concrètes ont été identifiées afin d'améliorer le cadre d'émission et de distribution des titres d'Etat et, à terme, d'élargir la base des investisseurs, de développer le marché secondaire et de réduire le coût d'emprunt du gouvernement sur le marché intérieur.

Les activités effectuées au profit de la **BEAC** ont porté sur le développement du marché des titres d'Etat dans la zone CEMAC. Elles ont permis d'identifier et de démarrer les réformes réglementaires prioritaires à mettre en œuvre pour assurer le bon fonctionnement du marché des titres d'Etat dans la région.



Les participants et animateurs du cours régional sur la gestion macroéconomique et les questions relatives à la dette publiques organisé conjointement par l'AFRITAC et l'Institut de renforcement des capacités du FMI à Yaoundé en décembre 2013



Un expert d'AFRITAC Centre anime une session du séminaire

Le cours **régional** sur la gestion macroéconomique et les questions de la dette organisé en collaboration avec l'Institut pour le Développement des Capacités du FMI a permis d'initier les participants aux cadres d'analyse utilisés en gestion de la dette et de les sensibiliser à la nécessaire coordination qui doit exister entre les politiques budgétaire et monétaire et la politique de gestion de la dette.

Identification des besoins d'assistance technique. Des missions d'évaluations conduites en **Guinée Equatoriale** et en **République Démocratique du Congo** ont permis de faire l'état des lieux et d'identifier les besoins d'assistance technique du pays en matière de gestion de la dette. Un programme d'activités pour répondre à ces besoins a été proposé aux autorités.

F. Supervision bancaire

Principaux résultats en 2013-2014

- Alignement du cadre légal et réglementaire sur les standards internationaux en matière de supervision bancaire (région CEMAC et République Démocratique du Congo) ;
- révision du projet de loi bancaire et des circulaires sur la gestion des risques, la prévention du blanchiment, la gouvernance, le contrôle interne et la solvabilité (Burundi) ;
- élaboration d'un manuel de contrôle sur place de la comptabilité des établissements assujettis aux normes IFRS (République Démocratique du Congo).

Synthèse de l'exécution du programme de travail

L'exercice 2013-2014 a été marqué par le départ du conseiller en supervision bancaire en octobre 2013. Son successeur n'a pu prendre ses fonctions de manière permanente qu'en septembre 2014. Dans l'intervalle, le nouveau conseiller s'est efforcé de maintenir la continuité des activités en conduisant des missions de courte durée.

Axe 1. Alignement des cadres légal et réglementaire sur les standards internationaux. Les activités ont bénéficié à toutes les institutions de la sous-région. A la **COBAC**, les activités se sont focalisées sur l'alignement des cadres légal et réglementaire sur les standards internationaux. C'est ainsi qu'ont été finalisés trois projets de textes réglementaires portant respectivement sur « l'agrément des établissements de crédit et de leurs



Direction nationale de la Banque des Etats d'Afrique Centrale (BEAC), Libreville, Gabon

dirigeants et commissaires aux comptes », « les modalités de formulation d'avis conformes suite à demande d'agrément », et « les modifications des situations dans les établissements de crédit ».

Les projets de textes finalisés sont en harmonie avec les standards internationaux développés par le Comité Bâle. Ils prennent en considération, d'autre part, les recommandations du rapport d'évaluation de la Banque mondiale de novembre 2011 ainsi que les évolutions intervenues dans le cadre réglementaire de la CEMAC et les enseignements tirés par la **COBAC** de la mise en œuvre du cadre réglementaire actuel.

Au **Burundi**, des amendements au projet de loi bancaire et aux circulaires sur la gestion des risques, la prévention du blanchiment, la gouvernance, le contrôle interne et la solvabilité ont été proposés.

En **République Démocratique du Congo**, les dispositions réglementaires régissant la classification et le provisionnement des créances ont été revues. Un projet de circulaire en la matière a été élaboré en s'inspirant des dispositions prévues par les standards Bâle II, de l'adoption attendue des normes IFRS en **République Démocratique du Congo**, des pratiques dans des pays comparables et en prenant en compte le contexte local. Une fois adoptée, la nouvelle circulaire améliorera les modalités d'évaluation de la qualité du portefeuille crédit et des autres expositions sur la clientèle tout en assurant une couverture adéquate par les provisions.

Axe 2. Transition vers l'approche de supervision basée sur les risques. Au plan régional, un séminaire a été organisé à l'intention des cadres des ministères des finances, de la **BEAC**, et des superviseurs bancaires. 22 participants ont été sensibilisés aux techniques de contrôle bancaire basé sur les risques et aux rôles de l'autorité monétaire et de l'autorité de régulation.

A la **BCC**, un atelier sur la supervision bancaire a été organisé à Kinshasa au profit des superviseurs qui n'avaient pas pu y prendre part précédemment et des nouvelles recrues. Un guide méthodologique détaillant les modalités opérationnelles de contrôle des états financiers établis par les établissements assujettis suivant le référentiel IFRS a été élaboré en collaboration avec la Direction de Surveillance des Intermédiaires Financiers (DSIF). Il complète le tableau de bord destiné à l'analyse des risques développé par le Centre en 2012-2013.

Au **Burundi**, l'appui à la transition à l'approche de supervision basée sur les risques s'est inscrit dans le prolongement des actions précédentes visant à renforcer la surveillance permanente des banques et établissements financiers. La base des données prudentielles et financière a ainsi été mise à niveau, des tableaux de bord de type CAMELS ont été élaborés et une formation sur l'analyse financière et le contrôle permanent a été conduite.

Axe 3. Mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention et gestion des crises bancaires. Jusqu'à présent, AFRITAC Centre avait peu exploré cet axe avec ses partenaires ; celui-ci fait désormais l'objet d'un programme pluriannuel qui sera développé avec l'aide d'experts de la Banque Nationale de Roumanie dès octobre 2014. Afin de préciser les contours de ce programme, une mission de contact a été effectuée à la **BEAC**, afin notamment de formaliser le projet d'assistance dans ce domaine qui sera implémenté.

Les modalités de réalisation de l'assistance technique en matière de stabilité financière ont également été définies au cours de missions en **République Démocratique du Congo** et au **Burundi**, ce qui permettra de lancer le dispositif prochainement.

Axe 4. Application des normes IFRS et promotion de la transparence financière. Deux pays de la sous-région se sont résolument engagés dans la transition vers les normes IFRS : le **Burundi**, depuis 2012, et la **République Démocratique du Congo**, où la migration doit intervenir le 1^{er} janvier 2015.

En **République Démocratique du Congo**, le fichier élaboré par les services de supervision a été revu pour vérifier sa compatibilité aux normes IFRS en vue de la génération automatique de tableaux de bord. A terme, la mise en place de trois tableaux de bord standardisés (un tableau de bord individuel, un tableau de bord agrégé du système bancaire et un tableau de bord synthétique) facilitera la détection précoce des risques et la prise des décisions correctives en temps opportun, et d'une manière générale le suivi mensuel de l'état des banques et du secteur.

Par ailleurs, au **Congo**, le plan d'action établi en avril 2013 pour le pilotage de la transition vers les normes comptables internationales IAS/IFRS a été révisé. Les modèles d'états comptables et financiers élaborés par la **Banque Central du Congo** ont été revus aux fins de cohérence avec les besoins, tant pour la conduite de la politique monétaire et l'élaboration des statistiques que pour le contrôle des établissements assujettis. Au cours du second semestre, un manuel de contrôle sur place de la comptabilité des établissements assujettis sous normes IFRS a été élaboré et les inspecteurs ont été formés aux enjeux spécifiques de ce nouveau cadre de *reporting* des données comptables et financières.



Le personnel d'AFRITAC Centre et des participants du Burundi à l'issu du séminaire



M. Olivier Benon, Coordonnateur d'AFRITAC Centre, explique les modalités d'évaluation des séminaires aux participants de l'atelier en supervision bancaire basée sur les risques à Libreville, septembre 2013



Synthèse du programme de travail (mai 2014-avril 2015)

A. Synthèse et vue d'ensemble

Au cours de l'année 2014–2015, AFRITAC Centre prévoit de développer davantage les activités menées conjointement avec les organisations régionales (Commission de la CEMAC, BEAC, COBAC), en poursuivant les appuis pour la mise en œuvre du cadre harmonisé des finances publiques de la CEMAC, les approches régionales en matière d'administration du revenu et de gestion de la dette, tout en lançant de nouvelles activités (stabilité financière, notamment).

La répartition des activités par domaine sera globalement conforme à celle de l'année précédente, avec un niveau accru en matière de supervision bancaire et stabilité financière, l'année 2013–2014 ayant été marquée par la vacance prolongée du poste du conseiller résident dans ce domaine.

L'année 2014–2015 sera marquée par le lancement de projets pluriannuels d'assistance technique dans tous les

domaines, à l'exception de la gestion de la dette publique. Ces projets, couvrant une période de 24 mois, identifient les objectifs visés au terme du projet, les indicateurs de résultat et les risques, ainsi que les ressources affectées sur la période. Cette nouvelle approche, conforme aux attentes exprimées par les Etats membres au cours de la réunion du Comité d'orientation en novembre 2013, permet une meilleure visibilité, pour les autorités comme pour l'AFRITAC Centre, s'agissant des objectifs, des résultats attendus et des ressources à mobiliser pour leur réalisation.

L'année 2014–2015 sera également marquée par la conduite de l'évaluation indépendante des opérations d'AFRITAC Centre prévue à mi parcours du second cycle de financement. Les conclusions de cette évaluation seront présentées au cours de la 17^{ème} réunion du Comité d'Orientation organisé en mars 2015.

B. Administration fiscale et douanière

En 2014–2015, AFRITAC Centre poursuivra sa coopération au niveau régional en appuyant la mise en œuvre du programme de création du marché commun et le renforcement des capacités d'administration fiscale du secteur des ressources naturelles.

Au niveau pays, l'année 2014–2015 sera marquée par le lancement de projets pluriannuels à la fois dans le cadre

du renforcement des capacités des administrations douanières, celui du renforcement de l'administration de la TVA et celui de l'administration fiscale du secteur des ressources naturelles. Des activités ponctuelles sont par ailleurs programmées s'agissant de l'élargissement de l'assiette et du renforcement de la lutte contre la fraude à la TVA, notamment en renforçant la collaboration des administrations douanières et fiscales.

Tableau 2. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : administration fiscale et douanière

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendu au 30 Avril 2015	Prérequis/risques
Axe 1. Renforcement de la coopération régionale et internationale pour aider à la mise en œuvre du programme de création du marché commun					
Pays membres d'AFRITAC Centre	Séminaire	Participation du Burundi et de la RD Congo au séminaire CEMAC organisé par le Département des finances publiques du FMI.	Initiation plan régional d'actions de mise en place de fichier informatisé des infractions douanières	Validation du plan régional d'actions de mise en place de fichier informatisé des infractions douanières	Disponibilité des ressources humaine et technologique
CEMAC	Visite du siège	Consultation des services chargés du suivi des réformes douanières au niveau de la CEMAC.	Les relations avec la CEMAC sont en veilleuses	Coordination des appuis du Centre avec ceux du projet JSA-CEMAC géré par le siège du FMI	Relocalisation et relance des activités de la CEMAC
Burundi Gabon RDC	Programme pluriannuels	Mise en place d'un système automatisé de gestion des risques et de sélectivité des contrôles douaniers.	Le système de gestion des risques est manuel et les critères de sélectivité ne sont pas à jour	<ul style="list-style-type: none"> • Les structures décisionnelle et technique de gestion du risque sont opérationnelles. • Le fichier informatisé des contentieux douaniers est constitué. • Les critères de sélection (risques identifiés) sont intégrés dans le système informatique 	Disponibilité des ressources humaine et technologique
Axe 2. Renforcement de l'administration de la TVA, pivot de la transition fiscale					
Pays membres d'AFRITAC Centre	Séminaire	Séminaire sur la gestion de trésorerie de l'Etat, notamment: (1) les prévisions et (2) la comptabilisation des recettes fiscalodouanières, et (3) le remboursement des crédits TVA.	La modernisation de la collecte et de la comptabilisation de la TVA n'est pas effective	Identification des sujets prioritaires d'amélioration du recouvrement et de comptabilisation de la TVA	Modification des textes sur les finances publiques
CEMAC	Visite du siège	Consultation des services chargés du suivi des réformes fiscales au niveau de la CEMAC.	Les relations avec le CEMAC son en veilleuses	Coordination des appuis du Centre avec les programmes gérés par la CEMAC	Relocalisation et relance des activités de la CEMAC
Burundi Gabon	Programme pluriannuels	Mise en place d'un système de gestion/évaluation des performances de la Direction des grandes entreprises.	Les procédures ne sont pas documentées et la production des indicateurs de performances reste manuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Recensement et codification (avec indicateurs) des procédures de gestion ; • Mise en exploitation de l'application d'extraction automatique des indicateurs ; • Disponibilité et analyse des indicateurs de performance 	Disponibilité des ressources humaine et technologique
RDC	Programme pluriannuels	Renforcement de la gestion des entreprises moyennes à la TVA et mise en place du deuxième centre des impôts de Kinshasa.	L'assiette des moyennes entreprises est très étroite et le répertoire existant sous-exploité	<ul style="list-style-type: none"> • Constitution du portefeuille du deuxième centre ; • Mise en place de la structure et affectation des agents ; • Lancement des opérations initiales. 	Disponibilité des ressources humaine et technologique

Tableau 2. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : administration fiscale et douanière

Pays/Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Prérequis/risques
Cameroun Gabon	Série de missions	Intégration des missions douanières et fiscales pour élargir l'assiette et lutter contre la fraude à la TVA.	La collaboration entre les administrations douanières et fiscale n'est pas effective	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des conditions et cadre d'échange ; • Echange des informations s'agissant des grandes entreprises ciblées ; • Evaluation de l'exploitation des données et leur impact sur les résultats des contrôles 	Disponibilité des ressources humaine et technologique
Congo	Mission ponctuelle	Appui méthodologique au renforcement de l'administration des grandes entreprises.	Le portefeuille des grandes entreprises n'est pas maîtrisé	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action pour la réorganisation de la Direction des grandes entreprises • Programme de contrôle des grandes entreprises 	Disponibilité d'une nouvelle stratégie de réforme
Tchad	Mission ponctuelle	Appui méthodologique au renforcement de l'administration des grandes et moyennes entreprises.	Le portefeuille des grandes entreprises n'est pas maîtrisé	<ul style="list-style-type: none"> • Plan d'action pour la réorganisation de la Direction des grandes entreprises • Programme de contrôle des grandes entreprises 	Disponibilité d'une nouvelle stratégie de réforme
Guinée Equatoriale	Mission ponctuelle	Appui méthodologique au renforcement de l'administration des grandes et moyennes entreprises.	La gestion intégrée des grandes entreprises n'est pas effective	<ul style="list-style-type: none"> • Note conceptuelle sur la création d'une Direction des grandes entreprises 	Disponibilité d'une nouvelle stratégie de réforme
Axe 4. Renforcement des capacités régionales d'administration fiscale du secteur des ressources naturelles pour augmenter le taux de pression fiscale					
Pays membres d'AFRITAC Centre	Séminaire	Séminaire de haut niveau de clôture du cycle de quatre sessions régionales sur les ressources naturelles, et de validation des travaux du groupe des experts régionaux.	Les documents élaborés au cours des différentes sessions sont en attente de validation	<ul style="list-style-type: none"> • Validation de la base de données sur la production, la commercialisation et l'imposition des entreprises extractives • Validation de la monographie fiscale et régionale sur la gestion et le contrôle fiscal des ressources naturelles • Identification des prochaines actions et thèmes à traiter par le groupe de travail sur les ressources naturelles 	Disponibilité des ministères sectoriels (mines, hydrocarbures, forêt) à disponibiliser les données à jour
RDC	Programme pluriannuels	Modernisation des procédures de déclaration, de paiement et de remboursement des impôts des grandes entreprises minières.	Les procédures de déclaration et de paiement des grandes entreprises minières sont longues et lourdes	<ul style="list-style-type: none"> • Modification du cadre légal et réglementaire pour la mise en place des télé-procédures • Tests de télé déclaration lancés pour un échantillon de grandes entreprises minières 	Disponibilité des ressources humaine et technologique

C. Gestion des dépenses publiques

Le programme de travail 2014–2015 s'inscrit dans le cadre des six axes d'intervention d'AFRITAC Centre retenus au titre du second cycle d'activités, pour la période 2013-2016. Toutefois, en 2014-2015, l'axe 3 ne sera pas sollicité. A titre de rappel, les modalités de mise en œuvre des axes au niveau régional, de la CEMAC et des pays sont les suivantes :

- L'axe 1 concerne l'adoption et la mise en œuvre des directives de la CEMAC, des objectifs dont la réalisation s'étend au delà du second cycle du Centre ;
- L'axe 2 est exclusif à la RDC et au Burundi, ces deux pays pouvant également bénéficier des autres axes ;
- Les axes 3 à 5 concernent tous les pays, sans pour autant que leur mise en œuvre soit concomitante au cours d'une année. Autrement dit, un pays ne peut bénéficier que d'un seul axe au cours d'une année, celui-ci pouvant changer d'une année à l'autre en fonction des avancées réalisées et des priorités des pays;
- L'axe 6 relative au renforcement des capacités est permanent dans ce sens qu'il sera toujours organisé des séminaires régionaux chaque année.

Tableau 3. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : gestion des dépenses publiques

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendu au 30 Avril 2015	Pré-requis/risques
Axe 1. Adoption et mise en œuvre des directives CEMAC dans les Etats membres					
Commission CEMAC	Revue à distance	Revue qualité des textes transposés.	Revue des 5 projets de textes transposés par le Gabon	Les textes transposés sont conformes aux directives	Transmission des projets de textes à la CEMAC par les EM
	Mission ponctuelle	Participation à la tournée de la CEMAC dans 2 EM.	Poursuite de la démarche pédagogique lors des missions d'AT dans les EM	Les EM se sont appropriés les directives	Disponibilité de la CEMAC et des EM
	Revue à distance et mission ponctuelle	Appui à la réforme du système de gestion financière de la CEMAC.	Le SGF de la CEMAC n'est pas arrimé aux réformes 2G promues par les directives	Les textes constitutifs du règlement financier de la CEMAC sont adoptés et disséminés	Disponibilité de la CEMAC
Tchad	Mission ponctuelle et revues à distance	Appui à la finalisation de la NBE et du PCE.	<ul style="list-style-type: none"> • La LOLF est promulguée • Le projet de RGCP est validé au plan technique 	Les projets NBE et PCE adaptés sont adoptés et disséminés.	Respect des échéances contenues dans le plan d'action
Guinée Equatoriale	Mission ponctuelle	Appui à la transposition de la directive LF.	Les directives sont traduites en espagnol	Le projet de LOLF élaboré est adopté	Engagement des autorités
Axe 2: Adoption et expérimentation des textes de mise en œuvre de la LOFIP en RDC et au Burundi					
Burundi	Mission ponctuelle	Appui à l'implantation des outils de prévision de la masse salariale.	La gestion de la solde est évaluée et des mesures de rationalisation identifiées	Les évolutions de la masse salariale sont mieux anticipées et leur exécution plus fluide	Bonne collaboration entre le MdF et le MFP
Axe 4: Présentation et exécution des budgets en mode programme					
Gabon	Mission ponctuelle	Appuis à l'expérimentation de l'exécution en mode programme pour deux groupes.	<ul style="list-style-type: none"> • La cartographie BOP et des UO établie et la NBE finalisée • Un manuel d'exécution de la dépense BP est validé 	Le budget s'exécute en mode programme	RAS

Tableau 3. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : gestion des dépenses publiques

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Pré-requis/risques
RDC	Mission ponctuelle	Appui à l'élaboration de la maquette budgétaire du gouvernement.	Les prérequis pour le passage au BP sont précisés; Un PA pour la mise en place du BP adopté	La maquette budgétaire du gouvernement adoptée en CM	Axe de travail confirmé par les autorités
Congo	Projet biannuel /Série de missions	Projet biannuel d'appui à la démarche de performance en partenariat PNUD.	Maquette budgétaire générale de l'Etat adoptée au plan technique	Les PAP d'au moins 75% des ministères sont élaborés.	Mobilisation des acteurs autour de la réforme des budgets de programme est indispensable
Axe 5: Renforcement de la fonction comptable et de la comptabilité de l'Etat					
RCA	Mission ponctuelle	Appui à la reconstruction de la fonction comptable en rapport avec le département des finances publiques du FMI.	Système comptable désorganisé après la crise	Un plan d'actions CT de reprise de la fonction comptable de l'Etat est adopté puis mis en œuvre	Situation sécuritaire
Cameroun	Projet biannuel /Série de missions	Projet appui au Bilan d'ouverture.	Balance fiabilisée et projet de référentiel comptable finalisé	Manuel d'élaboration du bilan d'ouverture Fiches immobilisations d'un ministère	Mobilisation des acteurs ministériels par la DGTCFM
Axe 6 : Renforcement des capacités humaines					
Régional	Séminaires	1. Contrôle parlementaire ; 2. Normes comptables; 3. Gestion de la trésorerie (transverse)	Les acteurs des finances publiques appréhendent de mieux en mieux les réformes 2G	Les capacités humaines sont renforcées les sujets abordés par les 3 séminaires	Désignation des personnes concernées – Mobilité des personnels

D. Statistiques macroéconomiques

Le programme pour 2014–2015 s’articule autour des trois axes d’intervention suivants : (1) Appui à l’élaboration des comptes nationaux annuels; (2) Appui à l’élaboration des comptes nationaux trimestriels ; et (3)

Renforcement des capacités, le partage d’expérience et les bonnes pratiques régionales et internationales en matière d’élaboration des comptes nationaux et des statistiques soutenant les travaux de comptabilité nationale.

Tableau 4. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : statistiques macroéconomiques

Pays/Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Prérequis/risques
Axe 1. Appui à l’élaboration des comptes nationaux annuels;					
Burundi	Programme pluriannuel	Renforcement des capacités des comptables nationaux.	Le système de comptes annuels provisoires est mis en place.	Consolidation du système pour assurer la production de série des comptes annuels à jour	Instabilité et forte rotation des équipes de comptables nationaux et des statistiques des prix ; 2) Dotation insuffisante des services de comptabilité nationale en ressources financières ; 3) rupture dans le financement pour la collecte mensuelle des prix ;
Cameroun	Mission ponctuelle	Revue du passage au SCN 2008.	Une série de comptes nationaux annuels conformes au SCN93 est disponible	Les comptes nationaux annuels sont revus et une stratégie d’adoption rapide de la nouvelle série intégrant des avancées du SCN 2008 est retenue.	
Centrafrique	Mission ponctuelle	Etat des lieux de la comptabilité nationale.	Les travaux des comptes de l’année 2008 sont suspendus.	Le point de la situation des données de base est fait ; les possibilités de reprise des travaux de comptabilité nationale sont définies et adoptées par les autorités.	
Congo	Programme pluriannuel	Appui à l’élaboration des comptes nationaux annuels définitifs de 2012 et formation des comptables nationaux.	La dernière année de comptes nationaux annuels définitifs est 2008.	Réalisation des synthèses intermédiaire et finale.	
Guinée-Equatoriale	Série de mission ponctuelle	Appui a la consolidation et finalisation des comptes nationaux provisoires.	L’année de base 2006 est a jour et conforme au SCN 93.	Une série de comptes nationaux provisoires est mise en place et l’outil est maîtrisé par les comptables nationaux	
RDC	Missions ponctuelles	Appui a l’élaboration des comptes de l’année 2010.	Les comptes nationaux annuels définitifs de 2010 sont en cours : étape de chargement des données sources.	Finalisation des travaux des comptes de 2010..	
Tchad	Mission ponctuelle	Appui a l’élaboration des comptes de l’année 2010. Evaluation de la stratégie de rattrapage des retards.	Les comptes nationaux annuels définitifs de 2010 sont en cours : étape des travaux analytiques	Finalisation des travaux des comptes de 2010.	

Tableau 4. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : statistiques macroéconomiques

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Prérequis/risques
Axe 2. Appui à l'élaboration des comptes nationaux trimestriels					
Cameroun	Mission ponctuelle	Appui sur l'élaboration des principaux indices de production.	Les comptes nationaux trimestriels sont disponibles	Les bases de calcul de l'IPI et de l'IPPI sont définies	
Burundi	Série de missions ponctuelles	Appui sur la mise en place des comptes nationaux trimestriels et principaux indices de production.	Il n'existe pas encore de comptes trimestriels	Une feuille de route pour la mise en place des comptes nationaux trimestriels est définie.	Formation du personnel à la nouvelle méthodologie de l'IPI ; disponibilités des ressources financières pour la collecte des données
Gabon	Mission ponctuelle	Appui sur l'élaboration des principaux indices de production.	Les travaux d'élaboration des comptes trimestriels ont été suspendus en attendant de disposer des indicateurs nécessaires	L'IHPI amélioré est utilisé pour le suivi de la conjoncture économique et pour les comptes nationaux trimestriels	
Axe 4. Le renforcement des capacités, le partage d'expérience et les bonnes pratiques régionales et internationales en matière d'élaboration des comptes nationaux et des statistiques soutenant les travaux de comptabilité nationale.					
Région	Séminaire	Appui sur la méthode d'élaboration des comptes nationaux du SCN 1993 au SCN 2008.		<p>L'inventaire des sources de données et des méthodes d'élaboration des comptes nationaux actuels est fait</p> <p>Un document d'information sur les sources de données et les méthodes d'élaboration des comptes est disponible pour chaque pays</p> <p>Les capacités des Instituts Nationaux de Statistiques à élaborer des comptes nationaux fiables sont renforcées</p>	

E. Gestion de la dette publique

Le programme 2014–2015 s'articule autour des trois axes suivantes : (1) Moderniser le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion de la dette publique ; (2) Renforcement des capacités analytiques et

opérationnelles des organismes en charge de la gestion de la dette publique ; et (3) Sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marché pour couvrir leur besoins de financement.

Tableau 5. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : gestion de la dette publique

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Pré requis/risques
Axe 1. Moderniser le cadre institutionnel et organisationnel de la gestion de la dette publique					
Cameroun	Mission ponctuelle	Renforcement du cadre organisationnel de la CAA.	Complexité de la structure organisationnelle en place qui ne contribue pas à une gestion efficace de la dette	Un nouvel organigramme de la CAA, qui définit clairement l'organisation et les compétences des services en charge de la gestion de la dette, est proposé aux autorités.	Volonté et engagement des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées par la missions

Tableau 5. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : gestion de la dette publique

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendu au 30 Avril 2015	Pré requis/risques
Axe 2. Renforcement des capacités analytiques et opérationnelles des organismes en charge de la gestion de la dette publique					
Région	Séminaire	Cadre d'élaboration de la stratégie de dette à moyen terme.	Absence d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme dans la plupart des pays	Des cadres de rang intermédiaire et supérieur sont sensibilisés aux enjeux liés à l'élaboration d'une stratégie de dette à moyen terme, et aux questions importantes liées à la coordination et à la transparence des activités.	Inadéquation du profil du personnel ; stabilité du personnel du pré requis; volonté et engagement des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées lors du séminaire.
Cameroun et Burundi	Mission ponctuelle	Formation sur l'utilisation du cadre de viabilité de la dette.	Manque de maîtrise de l'outil AVD ce qui réduit la visibilité des autorités sur l'évolution futur de la viabilité de la dette	Les cadres sont capables de réaliser l'AVD de leur pays.	Inadéquation du profil du personnel ; stabilité du personnel du pré requis; volonté et engagement des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées par la mission.
Burundi et RDC	Mission ponctuelle	Formation sur le cadre et l'outil de formulation de la stratégie de dette à moyen terme (SDMT).	Absence d'une stratégie de gestion de la dette à moyen terme	Les cadres sont capables de formuler la SDMT de leur pays.	
Congo	Mission ponctuelle	Formation sur l'évaluation des offres de financement.	Absence de lignes directrices précisant les étapes et les techniques utilisées pour l'évaluation des offres de financement	Les cadres sont mieux outillés pour évaluer les offres de financement et être sensibilisés à la nécessité d'identifier et de comparer les sources de financement possibles.	
Guinée Equatoriale	Mission ponctuelle	Formation sur les concepts de base en gestion de la dette.	La gestion de la dette est purement administrative.	Les cadres se sont familiarisés avec les concepts de base et à certaines techniques d'analyse utilisés en gestion de la dette.	
RDC et Tchad	Mission ponctuelle	Formation sur l'identification des sources de vulnérabilité du portefeuille de la dette.	Les concepts d'analyse des risques liés à la dette ne sont pas utilisés.	les cadres sont capables de mesurer les différents risques du portefeuille de dette et de proposer des mesures pour atténuer ces risques.	Inadéquation du profil du personnel ; stabilité du personnel
Axe 3. Sensibilisation des pays à l'utilisation des mécanismes de marche pour couvrir leur besoins de financement					
Région	Séminaire	Le cadre d'élaboration et de mise en œuvre du plan de trésorerie de l'Etat.	Les activités de programmation et d'émission des titres ne sont pas coordonnées avec l'élaboration du plan de trésorerie	Les cadres en matière de gestion de trésorerie se sont appropriés (i) les techniques de prévision des encaissements et des décaissements, et de leur suivi ; (ii) les techniques de programmation des émissions de titres publics ainsi que sur les modalités pratiques d'émission des titres publics ; et (iii) les éléments pour la mise en place, la consolidation et la structuration du compte unique du Trésor.	Inadéquation du profil du personnel ; Stabilité du personnel pré requis ; volonté de autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées lors des missions et séminaires

Tableau 5. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : gestion de la dette publique

Pays/Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Pré requis/risques
BEAC	Mission ponctuelle	Appui au développement du marché des titres d'Etat dans la zone CEMAC.	Les réformes de développement du marché des titres d'Etat dans la zone CEMAC sont identifiées	Les modalités de vente des titres d'Etat sont mieux précisées ; Le cahier des charges des spécialistes en valeurs du Trésor est révisé.	Volonté des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées lors de la mission.
Cameroun	Mission ponctuelle	Appui à l'amélioration de la stratégie d'émission des titres d'Etat.	Présence active du Trésor camerounais sur le marché sous régional	Les services du Trésor camerounais sont sensibilisés aux bonnes pratiques à suivre en matière d'émission de titres d'Etat.	Volonté des autorités à mettre en œuvre les recommandations formulées lors de la mission.

F. Supervision bancaire et stabilité financière

Au titre de l'année 2014-2015, deux priorités ont été définies : poursuivre les travaux de convergence réglementaire (axe 1) et de migration à la supervision basée sur les risques (axe 2), et mettre un accent particulier sur la mise en place d'un cadre de surveillance de la stabilité financière dans l'ensemble de la sous-région (axe 3).

Axe d'intervention 1 : Aligement des cadres légal et réglementaire sur les standards internationaux.

Tous les partenaires de la zone sont concernés, à divers titres, par la mise à jour de leurs textes réglementaires sur la gestion des risques, le contrôle interne ou les normes prudentielles dont la convergence avec les standards internationaux doit être poursuivie. Il importe notamment de mettre en place deux cadres réglementaires :

- Celui qui donnera aux banques des normes de gestion et de contrôle interne de leurs différents risques, et sur lequel la supervision basée sur les risques pourra s'appuyer pour juger de l'état de conformité des banques avec les standards définis ;
- Celui qui poursuivra l'effort de convergence avec les nouveaux principes prudentiels définis postérieurement à la crise de 2008, et qui visent à renforcer la structure de fonds propres des banques, leur capacité à résister aux chocs économiques et à leur imposer une disponibilité suffisante de leur liquidité.

Axe d'intervention 2 : Transition vers l'approche de supervision basée sur les risques.

Des missions spécifiques seront organisées, avec un travail pratique sur les outils de supervision et sur le benchmarking des critères d'évaluation au vu des informations données par les banques ou recueillies lors des enquêtes sur place. Le cadre international CAMELS et la méthodologie française ORAP seront notamment utilisés pour l'évaluation des risques, la notation des banques, et la mobilisation des ressources de la supervision pour couvrir les zones de plus grande fragilité.

Axe d'intervention 3 : Mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention et gestion des crises bancaires.

Cet axe fera l'objet d'un effort particulier afin de couvrir les besoins exprimés par les différents partenaires. En effet, tant la BEAC que la Banque de la République du Burundi et la Banque Centrale du Congo ont pris des initiatives fortes dans le but de mettre sur pied les mécanismes de surveillance de la stabilité financière susceptibles d'apporter de meilleures garanties pour un développement économique durable. Il importe maintenant de donner un contenu à ces mécanismes, en implémentant une méthodologie adaptée, en créant des outils de suivi efficaces et en définissant des instruments de politique macroprudentielle pertinents au regard des systèmes financiers concernés.

La réalisation de cet objectif, qui s'inscrit dans le cadre d'un programme pluri-annuel qui devrait durer deux ans, sera entreprise avec le concours d'experts de la Banque Centrale de Roumanie, dont le système

financier présente maintes similarités avec les systèmes financiers de la sous-région, en termes notamment de nombre d'établissements, de sophistication des opérations et de structure des financements. En effet, la Banque Centrale de Roumanie dispose désormais d'un cadre de surveillance de la stabilité financière jugé très positivement par des organismes comme la BCE. Plusieurs pays voisins (Serbie, Moldavie, Bulgarie, etc.) ont déjà commencé à dupliquer son modèle de surveillance de la stabilité financière. L'apport en Afrique Centrale de son expérience sera un atout majeur pour la réussite de ce projet pluriannuel.

Axe d'intervention 4: Application des normes IFRS et promotion de la transparence financière.

L'implémentation des normes IFRS dans la sous-région est déjà bien avancée : au Burundi, elles s'appliquent au secteur bancaire depuis 2012 et seront effectives dans l'ensemble de l'économie en 2015. En RDC, elles seront applicables au secteur bancaire au 1er janvier 2015. Dans la zone CEMAC, elles seront prochainement obligatoires pour les banques établissant des comptes consolidés mais, dans l'immédiat, l'extension aux comptes sociaux n'est pas envisagée. Cet axe constituera une seconde priorité en 2014-2015.

Tableau 6. Synthèse du programme de travail 2014-2015 : Supervision bancaire et stabilité financière

Pays/Institution	Mode opératoire	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendu au 30 Avril 2015	Prérequis/risques
Axe 1. Alignement des cadres légal et réglementaires sur les standards internationaux					
COBAC	Mission ponctuelle	Assistance à la gestion courante et participation aux réformes réglementaires.	Les groupes de travail sur la réforme des textes sont créés	L'analyse des réformes à opérer est réalisée	Disponibilité des équipes de la COBAC dans un contexte opérationnel difficile (déménagement de l'institution)
	Mission ponctuelle	Révision du règlement sur le contrôle interne.	Travaux non engagés	Le projet de règlement est finalisé et prêt à être présenté au collège	Contexte opérationnel de la COBAC
	Mission ponctuelle	Révision du règlement sur les fonds propres (alignement sur Bâle III).	Rédaction en cours	Le projet de règlement est finalisé et prêt à être présenté au collège	Contexte opérationnel de la COBAC
Burundi	Mission ponctuelle et revue à distance	Révision du règlement sur le contrôle interne.	Rédaction en cours	Le projet de règlement est finalisé et entériné par la direction de la BRB	Engagement des autorités
RDC	Mission ponctuelle	Inventaire des réformes à mener pour la transposition de Bâle II et III.	Travaux non engagés	Un tableau de transposition est élaboré et approuvé par la direction de la BCC	Disponibilité des équipes
	Mission ponctuelle	Révision des instructions contrôle interne, gestion des risques, gouvernance,	Travaux non engagés	Les projets de règlement sont finalisés et entérinés par la direction de la BCC	Engagement des autorités
Axe 2. Transition vers l'approche de supervision basée sur les risques					
COBAC	Mission ponctuelle	Formation des jeunes superviseurs.	Promotion non encore recrutée	Les superviseurs juniors recrutés en 2014 sont formés à la supervision basée sur les risques	Recrutement effectués et personnels disponibles
	Mission permanente	Formation permanente des équipes COBAC.	Non engagé	Une formation hebdomadaire régulière d'une demi-journée est effectuée	Disponibilité des équipes
	Mission ponctuelle	Création d'un cadre de suivi des compétences et de recensement des besoins de formation.	Divers projets non aboutis	Un cadre formel d'organisation de la formation est créé et un système de suivi est opérationnel	Engagement des autorités
Burundi	Mission ponctuelle	Formation des jeunes superviseurs.	Promotion non encore recrutée	Les superviseurs juniors recrutés en 2014 sont formés à la supervision basée sur les risques	Recrutement effectués et personnels disponibles

Tableau 6. Synthèse du programme de travail 2014–2015 : Supervision bancaire et stabilité financière

Pays/ Institution	Mode opérateur	Activités	Situation au 30 Avril 2014	Résultat attendus au 30 Avril 2015	Prérequis/risques
RDC	Mission ponctuelle	Formation des jeunes superviseurs.	Promotion non encore recrutée	Les superviseurs juniors recrutés en 2014 sont formés à la supervision basée sur les risques	Recrutement effectués et personnels disponibles
Axe 3. Mise en place d'un dispositif de stabilité financière et de prévention des crises bancaires					
BEAC	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : tableau de bord, outils de suivi, stress tests.	Une cellule de stabilité financière est créée	Un tableau de bord et des outils de mesure de la stabilité financière sont en place	Engagement des autorités
	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : aspects institutionnels et organisationnels.	Une cellule de stabilité financière est créée	La stabilité financière dispose d'un cadre de fonctionnement, d'une charte, d'un template de rapport de stabilité financière, de MOU entre les participants	Engagement des autorités
Burundi	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : tableau de bord, outils de suivi, stress tests.	Une cellule de stabilité financière est créée	Un tableau de bord et des outils de mesure de la stabilité financière sont en place	Engagement des autorités
	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : aspects institutionnels et organisationnels.	Une cellule de stabilité financière est créée	La stabilité financière dispose d'un cadre de fonctionnement, d'une charte, d'un template de rapport de stabilité financière, de MOU entre les participants	Engagement des autorités
RDC	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : tableau de bord, outils de suivi, stress tests.	Travaux non engagés	Un tableau de bord et des outils de mesure de la stabilité financière sont en place	Engagement des autorités
	Programme pluriannuel	Création d'un cadre de suivi de la stabilité financière : aspects institutionnels et organisationnels.	Travaux non engagés	La stabilité financière dispose d'un cadre de fonctionnement, d'une charte, d'un template de rapport de stabilité financière, de MOU entre les participants	Engagement des autorités
Axe 4. Implémentation des normes IFRS / Transparence financière					
Burundi	Mission ponctuelle	Formation des superviseurs et des banques à certaines problématiques IFRS.	Normes IFRS applicables depuis le 1/1/2012	Supports de contrôle des IFRS dans les banques élaborés et approuvés	Disponibilité des équipes

Présentation du personnel d'AFRITAC Centre



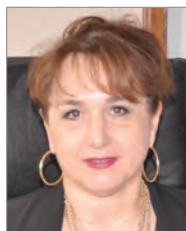
Olivier Benon – Coordonnateur du Centre (Septembre 2013–présent)

Avant son affectation à l'AFRITAC Centre, M. Benon était l'adjoint au chef de la division de l'administration du revenu au siège du FMI à Washington. A ce titre, il assurait notamment la supervision des activités d'assistance technique du FMI en matière de renforcement des capacités des administrations financières et la coordination de ces activités avec les autres partenaires techniques et financiers. Auparavant, M. Benon a dirigé pendant trois ans le Centre régional d'Assistance Technique du FMI pour l'Afrique de l'Ouest (AFRITAC de l'Ouest) à Bamako avant son transfert à Abidjan. Au cours de sa carrière au FMI, M. Benon a conduit de nombreuses missions d'assistance technique pour élaborer des stratégies de modernisation des administrations des États membres en Afrique, en Asie, en Europe et au Moyen Orient. En particulier, entre 1997 et 2006, M. Benon a dirigé des missions du Département des finances publiques du FMI dans la plupart des États membres de l'AFRITAC Centre et a collaboré aux travaux de la CEMAC.



Anthony Ramarozatovo – Conseiller en Administration Fiscale et Douanière (Novembre 2013–présent)

Monsieur Ramarozatovo, de nationalité malgache, ancien élève de l'École Nationale d'Administration (Paris, France), a occupé les fonctions de Directeur Général des Impôts à Madagascar jusqu'en 2009. Depuis, M. Ramarozatovo a participé à de nombreuses missions d'assistance technique en matière d'administration du revenu organisées par le Département des finances publiques du FMI, y compris dans plusieurs pays couverts par AFRITAC Centre. Entre 2011 et 2013, M. Ramarozatovo a été affecté par le FMI comme Conseiller résident auprès du Directeur Général des Impôts de la République Démocratique du Congo. Au cours de cette affectation, il a notamment contribué aux préparations pour l'introduction de la TVA et au suivi de sa gestion.



Marie Christine Uguen – Conseiller en Gestion des Dépenses Publiques (Juin 2012–présent)

Diplômée de l'université du Panthéon-Sorbonne et de l'École nationale des services du Trésor, Marie-Christine Uguen a exercé des fonctions de cadre supérieur à la Direction Générale des Finances Publiques du Ministère de l'Economie et des Finances français, principalement dans le domaine des systèmes d'informations des finances publiques. Elle a participé en tant que chef de projet, à la mise en œuvre de la LOLF, et a dispensé des cours à l'École du Trésor et à l'Institut de gestion publique et du développement économique du Ministère de l'Economie et des Finances. Mme Uguen a par ailleurs participé à de nombreuses missions d'assistance technique dans les pays d'Afrique de l'Ouest pour le compte du Département des Finances Publiques du FMI. Conseiller technique du Ministre des Finances du Cameroun, puis expert du FMI auprès du Directeur National du Trésor et de la Comptabilité Publique du Mali, elle a été chargée pendant plus de 6 ans de l'appui à la mise en œuvre des réformes des finances publiques, essentiellement dans les domaines de l'exécution du budget, de la comptabilité et de la gestion de trésorerie.



Abdoulaye Toure – Conseiller en Gestion des Dépenses Publiques (Septembre 2014–présent)

M. Touré est diplômé de l'Ecole Nationale de Bamako, de l'Ecole Nationale d'Administration Publique de Rabat et de l'Université Blaise Pascal de Clermont Ferrand/ CERDI. Avant son affectation au Centre, M. Touré a occupé les fonctions de Directeur Adjoint de Cabinet du Premier Ministre chargé du secteur économique, Secrétaire Général du Ministère de l'Economie et des Finances, ainsi que divers postes au sein de la Direction Nationale du Budget, entant que Directeur General, Directeur Nationale du Budget, et Chef de la division des dépenses. Au plan universitaire Mr Touré était Professeur vacataire de Droit et des Finances Publiques à l'Ecole Centrale de l'Industrie du Commerce et de l'Administration de 1991 à 1993 et Professeur Assistant en Finances Publiques à l'Ecole Nationale d'Administration de Bamako 1994/1996.

Abdoulahi Mfombout – Conseiller en Gestion des Dépenses Publiques (Septembre 2010 –Septembre 2014)

Ingénieur Statisticien, titulaire d'un master en management public, M. MFOMBOUOT était précédemment Conseiller au Cabinet du Ministère des Finances du Cameroun. Haut Fonctionnaire depuis 1998 du Ministère des Finances où il a notamment exercé des fonctions de contrôle financier et budgétaire à la Direction du Budget, M. Mfombout a une longue expérience dans les domaines de la préparation et de l'exécution du budget, de l'audit interne, de la communication des données financières ainsi que de l'élaboration du cadre juridique des finances publiques. M. MFOMBOUOT a également été Secrétaire général du Ministère de la Jeunesse en 2006-2007. Par ailleurs, M. Mfombout a participé à de nombreuses missions d'assistance technique pour le compte du Département des finances publiques du FMI ainsi que de la Banque Mondiale.



Hubert Gbossa – Conseiller en Statistiques Macroéconomiques (Octobre 2012-présent)

Ingénieur Statisticien Economiste sorti du CESD-Paris et nanti d'un DEA en analyse macroéconomique à l'Université Paris I, Panthéon Sorbonne, Monsieur Gbossa a plus de 20 ans d'expériences en qualité d'expert en comptabilité nationale acquis au sein du PNUD, AFRISTAT, et le FMI. Ayant débuté sa carrière professionnelle à l'INSAE à Cotonou, il a été successivement Chef de Service des Statistiques Démographiques et Sociales et Directeur des Statistiques de Production et de l'Emploi. M. Gbossa a joué un rôle important dans la mise au point du prototype et du développement du système ERETES, dont on se sert dans la sous-région pour l'élaboration des comptes nationaux. Au sein de la Direction de la Prévision du Ministère de l'Economie et des Finances du Benin, il a assuré la mise au point d'un modèle macroéconomique qui a servi à une étude de l'impact de la dévaluation du franc CFA sur l'économie béninoise. Entant que coordonnateur du Département Etude et Synthèse Economiques d'AFRISTAT, il a conduit un vaste programme d'harmonisation statistique des nomenclatures à la comptabilité nationale pour l'UEMOA, la CEDEAO et la CEMAC. Avant de rejoindre le Centre, il a été recruté comme Conseiller du secteur réel par le FMI responsable des deux Congo.



Chaker Soltani – Conseiller en Gestion de la Dette Publique (Octobre 2014-présent)

Avant de rejoindre AFRITAC Centre, M. Soltani Chaker a occupé divers poste au sein du Ministère des Finances de la Tunisie, avant d'être nommé directeur de la stratégie de la dette en 2006 et directeur général de la dette en 2011. Il a également siégé depuis 2012 au conseil d'administration de la Banque Centrale de Tunisie. Par ailleurs, il a participé en qualité d'expert court terme d'AFRITAC Ouest et AFRITAC Centre à de nombreuses missions d'assistance technique sur la gestion de la dette.

Oumar Dissou – Conseiller en Gestion de la Dette Publique (Janvier 2013–Octobre 2014)

M. Dissou possède une longue expérience en gestion de la dette publique et des réserves de change. Avant son recrutement à AFRITAC Centre, il a travaillé au sein des Départements des marchés financiers et de la gestion financière de la Banque du Canada, ainsi que le secteur chargé de la politique financière du ministère des finances du Québec. Au cours de sa carrière à la Banque du Canada, M. Dissou a conseillé les Hauts Fonctionnaires du ministère des Finances du Canada sur le développement de la stratégie de gestion de la dette du gouvernement Canadien et la mise en œuvre des programmes annuels d'emprunt, sur le marché intérieur ou extérieur.



Jean François Bouchard – Conseiller en Supervision Bancaire et Stabilité Financière (Septembre 2014–présent)

Issu des rangs de l'Inspection Générale de la Banque de France, Jean-François Bouchard est diplômé en droit de l'université Paris X. Son parcours l'a amené à effectuer de nombreuses missions de contrôle bancaire, en France, en Europe et en Afrique, ainsi qu'à diriger le département du secrétariat général de la commission bancaire française en charge des financements spécialisés, chargé de la surveillance prudentielle de 160 établissements de crédit. Il a également été détaché comme conseiller résident à la Banque Nationale de Roumanie, entre 2005 et 2007, dans le cadre de la préparation de l'accession de ce pays en qualité de membre de l'Union Européenne, puis en Bulgarie.



Marie Helene Issembe
Office Manager



Anthony de Wolfe
Chargé de Projets



Malyni Andzembe
Assistante du
Coordonnateur



Cecile Imoma Onoum
Assistante
Administrative



Armel Houtsa
Assistant
Administratif



Serge Pambo Makaya
Technicien Coursier





Les centres régionaux d'assistance technique du FMI

Aperçu général des Centres régionaux d'assistance technique du FMI

Huit centres régionaux d'assistance technique (CRAT) ont été implantés dans le Pacifique, dans les Caraïbes, en Afrique, au Moyen-Orient et en Amérique centrale pour aider les pays à renforcer leurs capacités institutionnelles et humaines et leur permettre ainsi de définir et de mettre en œuvre des politiques macroéconomiques saines capables de promouvoir la croissance et de faire reculer la pauvreté. Des travaux sont en cours pour créer un nouveau centre régional en Afrique de l'Ouest.

Les CRAT allient le savoir-faire local et le renforcement des capacités sur le terrain aux orientations stratégiques définies par le siège du FMI. Toute l'assistance technique (AT) est intégrée aux opérations de prêt et de surveillance du FMI et coordonnée avec le reste de l'AT du FMI ainsi qu'avec celle des autres prestataires. L'ensemble de l'AT bénéficie du soutien logistique du siège du FMI, d'où une garantie de qualité et de cohérence dans les conseils fournis.

Principaux domaines d'intervention des CRAT et modalités de fonctionnement

Les CRAT déploient une équipe de conseillers résidents chargés d'aider les pays à appliquer leurs programmes de réformes. Leur éventail de compétences est adapté aux besoins particuliers de chaque région et peut notamment couvrir la gestion des finances publiques, les cadres de dépenses à moyen terme, la politique et les administrations fiscale et douanière, l'administration des recettes, la gestion de la dette, la supervision, la réglementation et le développement du secteur financier, le développement des marchés de capitaux, la politique et les opérations monétaires, les statistiques

économiques et financières, les comptes nationaux et les statistiques de prix, la programmation financière et la formation en macroéconomie. Le travail des conseillers résidents est complété par celui d'experts de courte durée, notamment dans les domaines qui exigent des connaissances spécialisées.

L'assistance des CRAT peut également prendre la forme d'ateliers et de séminaires, de cours sur les grandes questions de macroéconomie en collaboration avec l'Institut du FMI, et de détachements professionnels de courte durée.

Démarche régionale des CRAT

L'approche régionale du FMI en matière d'assistance technique et de formation permet de mieux s'adapter aux exigences particulières des régions, d'assurer une coordination plus étroite avec les autres prestataires et de répondre plus rapidement aux besoins à mesure qu'ils se manifestent.

Les CRAT développent une connaissance approfondie des pays et des régions, et notamment des questions transversales et de la problématique d'intégration

régionale. Ils sont proches de leurs clients et les conseillers résidents entretiennent des contacts fréquents avec les pays bénéficiaires, dans lesquels ils effectuent des déplacements pour orienter de façon pragmatique la mise en application de l'AT. Compte tenu de leur proximité physique, ils peuvent réagir rapidement aux demandes urgentes d'AT et assurer le suivi nécessaire. Ils offrent des moyens moins coûteux d'acheminement de l'AT. Enfin, ils mettent à profit l'expertise locale, qu'ils contribuent en outre à développer.

Structure de gouvernance et modalités de fonctionnement des CRAT

Les CRAT sont dirigés par un comité d'orientation ou comité de pilotage composé de représentants des pays bénéficiaires, des bailleurs de fonds et du FMI. Cette structure de gouvernance s'est révélée être une réussite remarquable car elle contribue à renforcer l'appropriation des programmes de travail par les parties prenantes, elle facilite la revue par les pairs et la constitution de réseaux. Elle offre un cadre pour la coordination des bailleurs de fonds.

Les besoins en AT sont définis et hiérarchisés par les autorités nationales en coopération avec les départements

géographiques et techniques du siège du FMI et le centre concerné, et les programmes de travail sont entérinés par le comité d'orientation.

La gestion quotidienne de chaque centre incombe à son coordonnateur, lequel appartient aux services du FMI.

L'équipe professionnelle des centres (conseillers résidents et experts de courte durée) est recrutée, encadrée et appuyée par le FMI, ce qui permet d'assurer la qualité et la continuité des conseils de politique générale.

Réseau existant de CRAT

Le Centre régional d'assistance technique et financière du Pacifique (PFTAC) a été créé à Suva (Fidji), en 1993, et couvre 16 pays insulaires et territoires du Pacifique : États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Niue, Palaos, Papouasie Nouvelle-Guinée, Samoa, Timor-Leste, Tokelau, Tonga, Tuvalu et Vanuatu. Le cycle actuel de programmes est financé par l'Australie, la Banque asiatique de développement, le FMI, la Nouvelle-Zélande et le pays hôte, Fidji.

Le Centre régional d'assistance technique des Caraïbes (CARTAC) a été créé à Bridgetown (Barbade), en 2001. Il dessert 20 pays insulaires et territoires des Caraïbes : Anguilla, Antigua-et-Barbuda, Bahamas, Barbade, Belize, Dominique, Grenade, Guyana, Haïti, Îles Caïmans, Îles Turques et Caïques, Îles Vierges britanniques, Jamaïque, Montserrat, Saint-Kitts-Et-Nevis, Sainte-Lucie, Saint-Vincent-et-les-Grenadines, Suriname et Trinité-et-Tobago. Le nouveau cycle de programmes est financé par l'Australie, le Canada, la Banque de développement des Caraïbes, le Royaume-Uni, le pays hôte, la Barbade, les pays bénéficiaires et le FMI. Des pourparlers sont en cours avec d'autres bailleurs de fonds.

Les centres régionaux d'assistance technique en Afrique (AFRITAC) trouvent leur origine dans l'Initiative pour le renforcement des capacités en Afrique, lancée par le FMI en mai 2002. En réponse à l'appel lancé par les dirigeants africains, notamment dans le cadre du Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), cette initiative favorise le renforcement des

capacités des pays africains à formuler et mettre en œuvre leurs stratégies de réduction de la pauvreté, ainsi qu'à mieux coordonner l'appui technique donné au renforcement des capacités dans le processus des DSRP. Au titre de l'Initiative, quatre centres régionaux d'assistance technique (AFRITAC) ont été créés en Afrique. L'AFRITAC Est entré en service à Dar es-Salaam (Tanzanie), en 2002, et dessert sept pays d'Afrique de l'Est (Érythrée, Éthiopie, Kenya, Malawi, Ouganda, Rwanda et Tanzanie). L'AFRITAC Ouest, ouvert à Bamako (Mali) en 2003 dessert dix pays d'Afrique de l'Ouest (Bénin, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée-Bissau, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal et Togo). L'AFRITAC Centre a été créé à Libreville (Gabon) en 2007, pour répondre aux besoins des pays de la CEMAC, du Burundi et de la République démocratique du Congo. L'AFRITAC Sud, implanté à Maurice, est devenu opérationnel en mai 2011 et couvre 13 pays d'Afrique australe : Afrique du Sud, Angola, Botswana, Comores, Lesotho, Madagascar, Maurice, Mozambique, Namibie, Seychelles, Swaziland, Zambie et Zimbabwe. AFRITAC Ouest II a démarré ses opérations à Accra (Ghana) en 2014, desservant les pays non francophones d'Afrique de l'Ouest (Cape Vert, Gambie, Ghana, Liberia, Nigeria et Sierra Leone). Les AFRITAC sont financés par les contributions de plusieurs bailleurs de fonds, du FMI et des pays hôtes et bénéficiaires. Les bailleurs de fonds comprennent à l'heure actuelle l'Allemagne, l'Australie, la Banque africaine de développement, la Banque européenne d'investissement, le Brésil, le Canada, la Chine, la Commission européenne, la France, l'Italie, le

Koweït, le Luxembourg, les Pays-Bas, le Royaume-Uni et la Suisse.

Le Centre d'assistance technique du Moyen-Orient (METAC) a été créé à Beyrouth (Liban), en 2004, pour desservir dix pays et territoires du Moyen-Orient : Afghanistan, Égypte, Irak, Jordanie, Liban, Libye, Soudan, Syrie, Cisjordanie et bande de Gaza, Yémen. La mission du METAC consiste principalement à contribuer au renforcement de la capacité des pays de la région à assurer une gestion macroéconomique et financière efficace, ainsi qu'à soutenir l'intégration de la région à l'économie mondiale. Le METAC s'emploie tout particulièrement à aider les pays qui sortent d'un conflit à atteindre la stabilité économique et à se doter des institutions de base nécessaires à la conduite de la politique économique. Le METAC a été conçu dans le but de renforcer la coordination des activités des partenaires au développement et de favoriser la mise en œuvre efficace de programmes économiques au Moyen-Orient. Son cycle actuel de programmes est financé par des contributions de la Banque européenne

d'investissement, de la Commission européenne, de la France, du FMI, du Japon, du Koweït, d'Oman, du pays hôte, le Liban, et des pays bénéficiaires.

Le Centre régional d'assistance technique pour l'Amérique centrale, le Panama et la République Dominicaine (**CAPTAC-DR**) a ouvert ses portes en mai 2009 au Guatemala, pour desservir le Costa Rica, El Salvador, le Guatemala, le Honduras, le Nicaragua, le Panama et la République Dominicaine. Le centre fournit une assistance technique axée sur la réglementation et le contrôle du secteur financier, l'administration et les politiques fiscales et douanières, la gestion des finances publiques, les marchés monétaires et de la dette publique, et les statistiques macroéconomiques. Ses objectifs sont d'améliorer les institutions et de renforcer l'intégration régionale. Le centre est financé par l'Allemagne, la Banque d'Amérique centrale pour l'intégration économique, la Banque interaméricaine de développement, le Canada, l'Espagne, le FMI, le Mexique, l'Union européenne, le pays hôte, le Guatemala, et les pays bénéficiaires.

Etat des contributions financières au 30 avril 2014

Initiative du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique – AFRITAC Centre						
État des contributions financières au 31 mars 2014						
	Monnaie du donateur	Engagements		Contributions reçues (dollar US)	Paiements attendus	
		(monnaie donateur)	(dollar US)		Montants appelés (dollar US)	Echéances ultérieures (dollar US)
Donateurs						
BAD	Dollar US	1,500,000	1,500,000	1,500,000	–	–
Allemagne	Euro	1,000,000	1,316,500	1,316,500	–	–
Australie	Dollar US	1,250,000	1,250,000	1,250,000	–	–
Canada	Dollar Canadien	2,000,000	2,077,650	2,077,650	–	–
BEI	Euro	500,000	685,600	685,600	–	–
France	Euro	1,600,000	2,211,691	1,293,280	–	918,411
Chine	SDR	650,000	803,921	803,921		–
Commission Européenne (ACP)	Euro	6,000,000	8,040,000	5,565,600		2,474,400
Pays membres						
Burundi	Dollar US	325,000	325,000	169,727	65,000	90,273
Cameroun	Dollar US	5,000,000	5,000,000	–	2,500,000	2,500,000
Tchad	Dollar US	5,000,000	5,000,000	1,250,000	1,250,000	2,500,000
Rép. dém. du Congo	Dollar US	1,800,000	1,800,000	–	1,200,000	600,000
Gabon	Dollar US	10,000,000	10,000,000	2,237,548	3,762,452	4,000,000
Rép. du Congo	Dollar US	5,000,000	5,000,000	5,000,000	–	–
Total			45,010,362	23,149,826	8,777,452	13,083,084
Pour mémoire :						
FMI	Dollar US	2,358,164				

Source : Bureau pour la Gestion de l'assistance technique, FMI.

Etat des dépenses du 1^{er} mai 2009 au 30 avril 2014

Initiative du FMI pour le renforcement des capacités en Afrique – AFRITAC Centre			
Etat des dépenses au 31 mars 2014			
	Depenses exercice 2012 (dollar US)	Depenses exercice 2013 (dollar US)	Depenses au 31 mars 2014 (dollar US)
Conseillers Résidents	1,311,173	1,360,884	1,299,724
Finances Publiques/Administration des recettes	767,461	788,295	688,045
Marchés Financiers	286,134	379,141	368,529
Statistiques	257,578	193,448	243,150
Experts court-terme	1,063,701	1,168,564	835,250
Finances Publiques/Administration des recettes	692,286	890,123	445,597
Marchés Financiers	137,528	133,856	314,277
Statistiques	233,886	144,585	75,376
Diagnostic Interventions	—	—	—
Formation	191,444	458,869	446,703
Séminaires	191,444	458,869	362,511
Formation en gestion macro-économique et financière	—	—	84,192
Voyages	376,649	368,601	315,817
Conseillers résidents	311,814	259,800	247,259
Coordonnateur du Centre	45,149	73,475	34,286
Déplacements du personnel	19,685	35,326	34,272
Appui méthodologique/Gestion de Projet	152,387	136,007	189,317
Autre	153,759	188,605	120,701
Evaluation	—	—	—
Divers/Frais de communication	153,759	188,605	120,701
Gestion du Centre	521,665	479,759	471,740
Personnel d'appui	176,970	164,323	89,020
Formation du personnel d'appui	—	—	3,967.00
Locaux	344,695	315,436	378,753
Sous-total gestion du Centre	3,770,778	4,161,289	3,679,252
Gestion du Fond Fiduciaire (7%)	263,954	291,290	257,548
Total AFRITAC Centre	4,034,732	4,452,579	3,936,800
Source: Institut du renforcement des capacités			

Rapport Annuel 2013-14

AFRITAC Centre est une initiative du FMI soutenue par les Etats membres et les partenaires suivants:



Foreign Affairs, Trade and Development Canada

Affaires étrangères, Commerce et Développement Canada



Australian Government
Department of Foreign Affairs and Trade



International Monetary Fund
Institute for Capacity Development
Global Partnerships Division
700 19th Street NW
Washington, DC 20431
USA
Tel.: 1-202-623-7636
Fax: 1-202-623-7106
Email: GlobalPartnerships@imf.org

AFRITAC Centre
Immeuble Saint Georges, Kalickak
B.P. 12916
Libreville, Gabon
Téléphone: (+241) 01 44 29 80
Télécopie: (+241) 01 44 29 82
www.afritaccentre.org